

LE MARÉCHAL TCHADIEN TUÉ LORS DES COMBATS

# Idriss Déby, l'autocrate mort au front

P. 11

Zerrouki Yacine, Directeur general d'Ericsson en Algérie à Crésus

«Notre priorité est d'accompagner nos clients»

P. 7

# CRÉBUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGER

Iftar  
19h31  
Imsak  
04h23

L'ASSOCIATION SOS BAB EL OUED SERAIT FINANCÉE PAR LA FRANCE

# «Pour manipuler le Hirak...»



*Selon une source bien informée, c'est l'ambassade de France qui aurait versé des sommes d'argent au profit de l'association SOS Bab El Oued sur des comptes domiciliés à la BEA. Entre Alger et Paris le torchon brûle, encore une fois. Lire page 3*

Affaire de l'Imam de Bouzaréah

## Les précisions du ministère

P. 2



## Coupe de la CAF La JSK et l'ESS jouent gros

P. 14

FACE À LA MONTÉE SPÉCULATIVE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

## Rezig et Hamdani, deux ministres sous forte pression

Page 5



CRÉBUS

## AFFAIRE DE L'IMAM DE BOUZARÉAH

# Les précisions du ministère

**Le prêche des mosquées en Algérie « est modéré et obéit à des règles morales et ne saurait en aucun cas porter atteinte aux institutions ou aux personnes », a assuré l'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Lakhmissi Bezzaz, dans une déclaration à l'APS tout en s'étalant sur « l'affaire » de l'Imam de Bouzaréah assurant qu'il n'est pas « suspendu ».**

Concernant justement l'incident de l'imam de la mosquée « El Tawba » à Bouzaréah (Alger) Chikh Yacine Larari, qui a critiqué le protocole sanitaire en vigueur dans les mosquées dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie du Covid-19, le responsable a indiqué que « cet imam est allé à l'encontre du prêche habituel des mosquées



de la République», rappelant que « la mosquée est une institution étatique régie par des lois ». S'agissant des mesures prises à l'encontre de cet imam, M. Bezzaz a fait savoir que « les mécanismes et les cadres réglementaires mis en place par le ministère pour trait

ter pareils incidents seront appliqués », précisant que « le concerné sera convoqué par une instance d'inspection pour qu'il soit entendu par le Conseil scientifique avant que les mesures administratives qui s'imposent soient prises ». « L'instrumentalisation de cet

incident par des parties qui font circuler des informations laissant entendre que l'imam aurait été suspendu participe de leur mauvaise foi », a-t-il soutenu. Il a réfuté la suspension de l'imam, expliquant que le concerné « continue de diriger les cinq prières quotidiennes à l'exclusion des prêches du vendredi ». L'inspecteur général au ministère a en outre estimé que « ce genre de dérapages est peu fréquent dans nos mosquées, voire étranges comparés à la formation dispensée par les Instituts spécialisés en faveur des imams et de par l'expérience de ces derniers, sans pour autant soumettre le prêche religieux adressé aux fidèles à des restrictions ou à un quelconque contrôle ». Dans le prêche religieux, le volet éthique « n'est pas de moindre importance que le volet juridique, notamment en ce qui concerne l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées, validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19 ». « La jurisprudence musulmane (Fiqh) tient compte de l'avis du médecin ou du spécialiste dans les questions de santé », a-t-il poursuivi, avant d'ajouter que « grâce au respect du protocole sanitaire précité, les Algériens ont pu accomplir les prières surérogatoires des Tarawih en ce mois sacré, après en avoir été privés l'année dernière ».

R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Le Mouvement El-Islah prêt à nouer des alliances

Le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini a fait part hier à Alger de la disponibilité de son parti à nouer des alliances parlementaires après les législatives du 12 juin. Lors d'une réunion du conseil de coordination des wilayas du Centre consacrée aux listes des candidatures en prévision des législatives du 12 juin, M. Ghouini a affirmé que « son parti est disposé à nouer des alliances parlementaires en vue de consacrer l'unité nationale et la stabilité du pays et faire face à tout complot ». Dans le même cadre, il a souligné l'adhésion de son parti au processus de légitimité

constitutionnelle et le jeu démocratique qui garantissent « un changement souple » ainsi que sa participation à tous les chantiers de réforme, formant le vœu de voir cette échéance couronnée par l'élection de représentants du peuple intègre. Pour le président du Mouvement El-Islah, la réussite des prochaines législatives redonnera la véritable valeur à l'institution parlementaire en tant qu'organe de contrôle et restaurera l'espoir aux citoyens dans leurs représentants. Pour ce faire, le parti, a-t-il précisé, mise sur les jeunes compétents parmi ses militants et autres en

ouvrant la voie aux candidatures à ceux qui remplissent les conditions requises. A ce propos, il a réaffirmé le soutien de sa formation politique aux jeunes qui devront constituer la majorité au Parlement et rompre avec les anciennes pratiques. A cette occasion, il a critiqué « la subsistance de la bureaucratie » à l'administration, qui demeure le principal obstacle devant les partis et les indépendants, appelant l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) à parachever l'installation de ses délégations à travers les wilayas.

LOUISA HANOUNE À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU PRINTEMPS BERBÈRE

## « Avril 80 était le premier jalon pour une souveraineté populaire »

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), a rendu un vibrant hommage aux animateurs du Printemps berbère de 1980 et toutes les victimes du Printemps noir de 2001 en Kabylie. Pour Louisa Hanoune, avril 80 constitue un jalon important dans le processus de l'indépendance des Algériens après la libération du pays du colonialisme. « Le Printemps berbère était le premier soulèvement politique, après l'indépendance du pays, contre le système du parti unique », a déclaré hier la SG du PT, dans une intervention à l'occasion de la commémoration des 41e et 20e anniversaires des deux événements. Estimant que le processus d'indépendance des Algériennes et des Algériens dans leur quête de souveraineté, des libertés, de démocratie et d'un Etat de droit, est resté inachevé après 1962, Mme Hanoune considère que le mouvement d'avril 1980 était « le premier jalon » pour poursuivre le chemin tracé le 1er novembre 1954 et pour consacrer « la souveraineté populaire ». C'est pourquoi, cette date reste, de son point de vue, comme « un repère important dans la marche du peuple algérien vers la construction d'un Etat de droit ». Contrairement à ceux qui résument



Avril 80 à quelques revendications à caractère culturel, Louisa Hanoune pense tout le contraire. Tout en rendant hommage aux animateurs de l'époque, notamment ceux du Mouvement culturel berbère (MCB), elle estime que ces derniers « avaient posé des revendications démocratiques d'envergure nationale » dont notamment « la reconnaissance de tamazight et notre identité amazighe ».

« Loin de toute revendication séparatiste, il était question de corriger une erreur historique entretenue par le système 'panarabiste' de l'ex-parti unique et qui reniait la portée amazighe de nos origines et tenait coûte que coûte à nous lier à ce qui est appelé la nation arabe », a souligné l'oratrice. Non sans apporter un détail précis sur le fait que les mêmes animateurs « avaient soulevé la question de l'algérien comme langue » différente de l'arabe. Pour Louisa Hanoune, le peuple algérien a pu arracher plusieurs acquis et victoires « grâce à ses combats politiques continus de génération en génération », citant entre autres la consécration de tamazight comme langue officielle en 2016 sans référendum, après le caractère national qui lui a été reconnu en 2002, la reconnaissance de Yennayer comme fête nationale et la généralisation de l'enseignement de tamazight, « bien que le chemin reste encore long ». Sur ce dernier point d'ailleurs, elle a pointé du doigt « le manque des budgets », appelant à mettre en place toutes les conditions pour sa généralisation et rendre son enseignement « obligatoire » comme pour l'arabe. Aussi, l'Académie de la langue amazighe reste « un mort-né », a-t-elle

critiqué, « car on n'en sait rien ni de son travail ni de son rôle ». Quoiqu'il en soit, tous ces acquis n'ont pas été des cadeaux du ciel ni du pouvoir, reconnaît Mme Hanoune, mais « le résultat de combats et sacrifices de générations de militantes, de militants et de 128 jeunes assassinés lors des événements du Printemps noir 2001 ». « L'histoire de notre pays en gardera l'assassinat de ces jeunes, qui n'ont commis aucun crime, par des représentants du pouvoir dans un corps de sécurité, comme un affront », regrette-t-elle. Seulement, leur sacrifice n'a pas été vain, puisqu'il « a accéléré » le processus de reconnaissance de tamazight. Louisa Hanoune dira que « le PT peut être fier d'avoir participé avec ses militants, dans la lutte pour toutes ces questions ». En conclusion, et tout en faisant le lien avec le mouvement populaire du 19 février, elle estime que « seule une Assemblée nationale constituante est à même de garantir une véritable représentation politique de toutes les composantes du peuple algérien, pour l'élaboration d'une Constitution qui consacre les libertés et les droits, le choix de la nature du système et des institutions ».

A. Moussi

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax** : 021 73 95 59

L'ASSOCIATION SOS BAB EL OUED SERAIT FINANCÉE PAR LA FRANCE

## « Pour manipuler le Hirak... »

**C'est à travers un communiqué de la Sûreté nationale qu'une preuve d'ingérence flagrante dans les affaires intérieures algériennes, par une représentation diplomatique, a été rendue publique hier dans la matinée. Il s'agit du financement d'une association culturelle clandestine dont les activités relèveraient de la subversion, notamment au sein du Hirak. Selon une source bien informée, c'est l'ambassade de France qui aurait versé des sommes d'argent au profit de l'association SOS Bab El Oued sur des comptes domiciliés à la BEA. Entre Alger et Paris le torchon brûle, encore une fois.**

L'information n'est pas anodine. Deux procureurs de la République près les tribunaux de Sidi M'hamed et Bab El Oued ont ordonné l'arrestation d'une « bande criminelle qui a réussi, à travers le financement d'une représentation diplomatique d'une grande puissance étrangère à Alger, à acquérir des équipements et du matériel technologique moderne utilisés dans la production de films et de documentaires provocateurs et la réalisation de pancartes et d'affiches pour les utiliser à des fins subversives lors des marches populaires (Hirak) »



## L'ALERTE DE BELHIMER

Quelques jours après la déclaration du ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, mettant en garde contre les tentatives de déstabilisation de l'Algérie « par des parties étrangères utilisant le nouveau hirak comme outil dans leur guerre contre l'Algérie », voilà qu'on annonce ce coup de filet des services de sécurité contre des personnes impliquées, apparemment, dans des opérations d'intelligence avec une officine étrangère qui financerait ces activités. Huit individus appréhendés qui devront répondre de ces accusations et expliquer ces relations suspectes de leur association à vocation culturelle qui aurait dévié vers d'autres objectifs politiques visant à créer des troubles au sein du mouvement de protestation du Hirak.

## SOS BAB EL OUED

« Cette pseudo-association culturelle, composée de 8 suspects âgés entre 26 et 60 ans, active sous le couvert d'une association culturelle non agréée, sise à Bab El Oued à Alger », ont précisé les services de

Sûreté de la wilaya. De source bien informée, l'agrément aurait été retiré à cette association par le passé en raison du non-respect de la réglementation. Cette source nous ayant confié qu'il s'agit de SOS Bab El Oued qui, sous couvert de programmes socioculturels, a bénéficié de financements réguliers de la part d'une ambassade à Alger. Notre interlocuteur nous révèle aussi que les enquêteurs détiennent des preuves sur ces mouvements financiers non autorisés à travers des comptes domiciliés à la Banque extérieure d'Algérie, la BEA, qui retrace « le versement de milliers d'euros par les services de l'ambassade de France au profit de SOS Bab El Oued pour manipuler le Hirak ».

## LA FRANCE À L'INDEX

Pavé dans la mare confirmant l'ingérence de Paris dans les affaires algériennes malgré le démenti des services consulaires français adressé il y a quelques jours au quotidien d'informations Liberté suite à un article au sujet de la visite annulée du Premier Ministre français Jean Castex. Cet argent aurait été

destiné officiellement à la réalisation d'un documentaire sur le Hirak mais la saisie de « 677 pancartes imprimées, 7 unités centrales de micro-ordinateurs, une caméra numérique haute résolution, un film documentaire, 3 scanners et 12 imprimantes » devrait apporter des éléments concrets sur les visées réelles des activistes en intelligence avec une puissance étrangère. Une instruction judiciaire qui risque de provoquer un froid diplomatique entre Alger et Paris au moment où le président français Emmanuel Macron s'efforce de réfuter la thèse de l'inimitié développée par son pays vis-à-vis de l'Algérie en réaction aux propos du ministre algérien du Travail El Hachemi Djaâbouh qualifiant la France « d'ennemi traditionnel et éternel de l'Algérie ». On peut donc s'attendre à de nouvelles tensions diplomatiques et la convocation de l'ambassadeur de France, François Gouyette, au ministère des Affaires étrangères pour s'expliquer sur cet incident qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté nationale.

Nordine Mzala

## EFFORTS VISANT L'UNIFICATION DES RANGS EN LIBYE

## M. Boukadoum réaffirme le soutien continu de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a affirmé que la visite de travail qu'il a effectuée lundi en Libye, avait constitué une opportunité de renforcer les relations bilatérales et réaffirmer le soutien continu de l'Algérie aux efforts visant l'unification des rangs et la préparation des échéances importantes à venir dans ce pays. « Cette visite de travail en Libye, pays frère, a constitué une opportunité d'échanger avec les hauts responsables du nouveau pouvoir exécutif, en vue de renforcer les relations bilatérales et réaffirmer le soutien continu de l'Algérie aux efforts visant l'unification des rangs et la préparation des échéances importantes à venir », a écrit M. Boukadoum dans un tweet sur son compte officiel. « La sécurité et la stabilité de la Libye demeurent notre seul objectif. Ce qui fait le bonheur de ce pays nous réjouit comme son malheur nous attriste », a-t-il estimé. Pour rappel, le Premier ministre libyen Abdelhamid Dbeibah avait reçu lundi, à Tripoli, les ministres algériens des Affaires étrangères et de l'Intérieur, Sabri Boukadoum et Kamel Beldjoud ainsi que la délégation les accompagnant. Il avait été question lors de cette entrevue de « l'intensification de la coordination et des consultations politiques (entre les deux pays) autour de différentes questions d'intérêt commun », indique un communiqué du gouvernement libyen. Les deux parties sont tombées d'accord sur la nécessité de « la poursuite de la coopération et des consultations afin de faire face aux dangers qui menacent la région, à l'image du terrorisme, du crime organisé transfrontalier, du trafic de stupéfiants, de la contrebande d'armes et de l'immigration clandestine », a précisé le communiqué.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Nécessité d'une coordination entre les institutions et les acteurs concernés

Le président de l'Organe nationale de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a déclaré hier à Alger que la coordination entre les institutions et les acteurs concernés est « nécessaire » en vue de trouver les mécanismes permettant de créer une « dynamique » pour lutter contre ce phénomène. Intervenant à l'ouverture d'une session de formation virtuelle sur la bonne gouvernance, organisée par l'ONPLC en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), au Centre international des conférences, M. Kour a estimé « nécessaire » que les institutions et l'ensemble des acteurs trouvent des mécanismes de coordination en vue de « créer une dynamique permettant d'avoir une vision commune pour faire face à ce phénomène ». Il a souligné que la coordination qui s'est établie entre l'ONPLC, la cour des comptes et les autres secteurs dans des domaines liés à la transparence et à la lutte contre la corruption, a été consacrée dans la nouvelle Constitution. Pour ce qui est de cette session de formation qui se tient sous le thème « La bonne gouver-

nance: de la théorie à la pratique », elle contribue, selon le président de l'ONPLC, à « renforcer les capacités des acteurs nationaux, des fonctionnaires et des cadres des secteurs ministériels, ainsi que de la société civile dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption ». Il a ajouté que cette formation est une occasion pour doter les participants de « différents outils opérationnels qui leur permettront d'activer les principes de la bonne gouvernance et d'évaluer leur application sur le terrain », soulignant que la question de la bonne gouvernance a suscité « un grand intérêt et beaucoup de débats ». De son côté, le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Réda Tir, a relevé, lors de son intervention, que la bonne gouvernance « n'est pas seulement une affaire de l'Etat, mais elle concerne aussi les institutions et les citoyens », soulignant que l'importance réside dans le fait que toutes ces parties « défendent les intérêts suprêmes du pays ». Selon l'intervenant, l'Algérie « dispose de tous les outils de gestion et de compétences nécessaires » en matière de

bonne gouvernance, précisant que le fonctionnaire « doit se comporter comme un véritable maillon dans le processus de développement ». Intervenant sur le même thème, le représentant résident adjoint du Pnud en Algérie, Edwine Carrié, a fait remarquer que la lutte contre la corruption représente un axe important dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment celui relatif à la paix, à la justice et aux institutions efficaces, estimant que l'amélioration de la gestion des ressources nationales « contribuera à accélérer la réalisation des ODD ». Il a, par la même occasion, réitéré l'engagement du Pnud à poursuivre son appui à l'Algérie, notamment dans la phase de mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption. Par ailleurs, les experts du Pnud qui sont intervenus, lors de cette première journée, ont focalisé leurs communications sur les concepts clés de la bonne gouvernance et son lien avec le développement durable, ainsi que les impacts de la crise sanitaire sur les pays.

Synthèse R. N.

RACHAD PUBLIE UN LIVRE POUR DISCRÉDITER BENSAAËDA

# La technique du mensonge de Dhina et Zitout

**Le mouvement Rachad qui distille via son porte-parole Larbi Zitout ses ordres à ses affidés en Algérie pour encadrer la foule lors des marches du hirak fait aussi dans la campagne de désinformation et de dénigrement à l'encontre de ceux qui leur barre le chemin en analyses ou en contributions pouvant mettre en danger ce mouvement.**

Sur le livre de Bensaâda, Rachad n'apporte absolument aucune contre-preuve. Il n'a rien «déconstruit». Ils se sont mis à 10 pour répondre au «Kouteyb» (opuscule) de Bensaâda. Il faut être bien affligé et dérouté pour le faire. Que de la médisance contre l'auteur et contre les auteurs de la préface et de la postface, Nehmé et Labévière, et contre tous ceux qui soutiennent son foudroyant livre «Qui sont ces ténors autoproclamés du hirak algérien». Son livre fait mal à Rachad. Ainsi, la dernière contribution du Dr Ahmed Bensaâda sur un site électronique a été largement commentée par le mouvement Rachad qui donne des instructions sur la manière de contrer la croisade de Bensaâda. Avec un ton méprisant et médisant mêlé à une contrevérité digne des romans de science-fiction, on retrouve toute la littérature de ce courant islamiste qui fait encore vibrer une catégorie d'une population en manque de repères. Sur une des citations tirée du disque dur de Rachad on pouvait lire ceci : «Bensaâda, dont la théorie complotiste anti-hirak a été démolie par notre dernier ouvrage, interpelle Karim Tabbou dans une lettre ouverte pour prôner la non-ingérence dans les affaires internes du pays. Nous pouvons lui retourner la même requête, lui qui est membre d'une organisation française spécialisée dans l'espionnage (CF2R) et aussi membre d'une organisation française CIGPA-tendance droite dure qui est en partie sponsorisée par l'argent émirati via les organisations du criminel Mohammed Dahlan (chien de garde de la pétromonarchie émiratie Ben Zayed). Les deux organisations sont activement engagées contre les éveils populaires dans les pays nord-africains et moyen-orientaux» est-il écrit. Ahmed Bensaâda n'a jamais été membre ni de CF2R, ni de la CIGPA, même si son nom figure sur le site de la CIGPA. Le CF2R, Centre français de recherche sur le renseignement est un organisme que dirige Eric Denécé, un fervent défenseur des causes



arabes. Il est connu pour ses positions fermes contre l'agression de certains pays arabes, en particulier la Syrie et la Libye, dans le cadre du «Printemps arabe» que vénèrent les islamistes. Rachad soutenant ces «Printemps», on comprend ses attaques contre CF2R.

## PLUS LE MENSONGE EST GROS, PLUS IL PASSE CHEZ LES AFFIDÉS DE RACHAD

Un rapport fait par ce Centre de recherche français publié en janvier 2012 est intitulé «Syrie, une libanisation fabriquée». Rachad ment donc et sur toute la ligne. Le CIGPA, Centre international de géopolitique et de prospective analytique n'est pas une «organisation française» c'est un think tank que dirige le Dr et philosophe tunisien Mezri Haddad qui est connu, entre autres, pour son anti-impérialisme, son anti-intégrisme, son anti-frères musulmans, son anti-Erdogan. Normal que Rachad (affilié à

l'international islamiste et à Moutamar el Oumma, sis en Turquie, dont le chef est l'idéologue des terroristes de Syrie Hakem al-Mutairi secondé par Hassen Eddeqi, un ancien d'El Qaida), soit contre Mezri Haddad et son CIGPA. Autre grosse couleuvre. «Mohammed Dahlan (chien de garde de la pétro monarchie émiratie Ben Zayed)». Un «criminel» selon Rachad. Mohammed Dahlan est un homme politique palestinien, emprisonné 11 fois par les Israéliens pour son appartenance au mouvement Fatah, ex-chef des forces de sécurité préventive de la bande de Gaza nommé par Yasser Arafat. Rachad est contre parce que les Emirats et Dahlan sont contre «les Frères musulmans» et Erdogan le promoteur du nouveau califat par le truchement de Moutamar el Oumma. La plupart des dirigeants de Rachad résident dans cette Europe, bénéficiant de toutes les commodités, y compris protection. A propos du livre de Rachad intitulé «En défense du

hirak : déconstruction du complotisme contre-révolutionnaire» préfacé par l'ancien président tunisien Moncef Marzouki, un adepte des «Frères» et ami du Makhzen. Globalement, par ce livre, Rachad tente de prouver au monde qu'ils sont pour la «démocratie», pour les «libertés» et les «droits de l'homme» puisque ces valeurs sont «intrinsèques à l'Islam» Rachad veut démontrer qu'ils n'ont jamais été «terroristes» (ou soutenu le terrorisme) que c'est l'armée algérienne, par ses généraux, qui sont à l'origine des massacres en Algérie après le «coup d'Etat de 1992». C'est l'Armée qui a tué les Algériens durant la décennie selon ce mouvement. Rachad assure que s'ils sont au pouvoir, ils garantiront tous les droits aux Algériens par un «Houkm errachid» (gouvernance bien guidée), contrairement aux pouvoirs qui se sont succédés en Algérie.

Mahmoud Tadjer

CLASSEMENT  
MONDIAL  
DE LA LIBERTÉ  
DE LA PRESSE 2021

## L'Algérie à la 146e place

Dans ce classement mondial pour l'année 2020 établi par Reporters Sans Frontières (RSF) et présenté hier à Tunis, l'Algérie se classe à la 146e place enregistre la plus forte baisse dans la région dans un classement qui concerne 180 pays. La Tunisie est passée de la 72e à la 73e place dans le classement mondial. De manière générale, la Tunisie fait figure d'exception dans ce classement marqué cette année par une régression de la liberté de la presse dans plusieurs pays, y compris les pays démocratiques. Pour la cinquième année consécutive, la Norvège est classée au premier rang, même si les médias ont mis en exergue un manque d'accès aux informations publiques sur la pandémie du Covid-19.

LE PR LYÈS RAHAL, DG DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP)

## «Tous les inscrits sur la plateforme numérique seront vaccinés d'ici début mai»

Intervenant hier sur les oncles de la Chaîne I de la Radio nationale, le DG de l'Institut national de santé publique (INSP) et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie, le Pr Lyès Rahal, s'est montré plutôt rassurant à cet égard. Pour ce responsable, tous les vaccins contre le Covid-19 acquis par l'Algérie sont «sûrs et en même temps efficaces, y compris le vaccin Astrazeneca». Il convient de noter ici que plusieurs pays européens ont suspendu ou abandonné l'utilisation de ce vaccin suite à l'apparition de cas de thrombose parmi certains patients vaccinés. A ce propos, l'invité de la radio a indiqué qu'il y a effectivement «une réticence des citoyens à recevoir le vaccin Astrazeneca par rapport au

vaccin Spoutnik V», en raison de la controverse qui entoure le vaccin. Cependant, il affirme que «les personnes qui ont reçu le vaccin Astrazeneca n'ont pas eu d'effets secondaires graves préoccupants. Tous les inscrits sur la plateforme numérique seront vaccinés d'ici début mai» S'exprimant sur la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Algérie, le membre du comité scientifique a assuré qu'elle «se déroule de manière graduelle selon le programme établi, et ce, malgré la campagne féroce lancée par certains sur les réseaux sociaux dans le monde entier concernant l'efficacité de la vaccination». Pour ce qui est du taux d'avancement de cette même campagne, le Pr Lyès Rahal a indiqué «qu'entre la fin du mois d'avril et début du

mois de mai, tous les citoyens inscrits sur la plateforme numérique seront vaccinés» cela devrait coïncider, continue le même intervenant, «avec la réception par l'Algérie de nouveaux lots de vaccins à la fin de ce mois». Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que «tous les vaccins développés contre le Covid-19 sont efficaces contre les nouvelles variantes, caractérisés par leur vitesse de propagation par rapport à la version classique du virus». Pour ce qui est du léger rebond des contaminations constaté ces derniers jours, le Pr Rahal a estimé que cela «ne suscite pas de l'inquiétude pour le moment», notant que si «les contaminations continuent dans le sens de la hausse, la sonnette d'alarme sera donc tirée».

AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT (AADL)

## Lancement d'une plateforme numérique pour le traitement des recours

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé une plateforme numérique dédiée au dépôt des recours au profit des souscripteurs inscrits au programme de type location-vente. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, l'Agence a fait savoir que le dépôt des recours (pour les souscripteurs n'ayant pas versé la première tranche) s'effectuera exclusivement

sur la plateforme numérique dédiée aux recours <http://mo.aadl.com.dz/ProfilsAADL/>, et ce à travers l'introduction du numéro d'identification et le mot de passe afin de prendre connaissance du motif du refus du dossier. Après avoir pris connaissance du motif du refus du dossier, l'intéressé pourra envoyer un recours joint des documents requis. Après l'envoi du dossier, ce dernier reçoit un accusé de

réception du dossier via SMS. Après l'examen du recours par une commission spécialisée, le souscripteur concerné sera informé du résultat directement via SMS, précise la source. Selon l'AADL, la plateforme électronique et les différentes applications lancées auparavant visent à simplifier les procédures administratives et à permettre aux souscripteurs d'envoyer leurs dossiers sans avoir à se déplacer.

## LIAISON ORAN-BÉCHAR

**La SNTF annonce la reprise des trains des voyageurs**

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) annonce lundi dans un communiqué la reprise de la circulation des trains des voyageurs depuis hier mardi sur la liaison Oran-Béchar et à partir de mercredi dans les deux sens, selon les horaires habituels», a précisé la même source. Les travaux sont toujours en cours pour dégager le sable de la voie ferrée entre Redjem Demouche et Mecheria et permettre la circulation de nouveau sur la liaison Oran-Béchar et retour, a souligné la SNTF tout en ajoutant que les trains marchandises ont repris la circulation depuis hier. A cet effet, la SNTF a félicité les cheminots qui ont assuré, a-t-elle mentionné, «le service durant ce mois sacré de ramadhan et ont travaillé sans arrêt dans des conditions difficiles, pour permettre la reprise de la circulation des trains sur cette ligne».

## EXAMENS DE 6E, BEM ET BAC

**Retrait des convocations à partir de mai**

Les élèves scolarisés candidats aux examens nationaux (fin de cycle primaire, BEM et Baccalauréat) ainsi que les candidats libres inscrits pour les examens de fin de cycle moyen et baccalauréat, session 2021, pourront retirer leurs convocations à partir de mai prochain, indique le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. Pour ce faire, le ministère informe que le processus de retrait des convocations se fait à partir de la plateforme numérique, de l'espace des tuteurs et des sites de l'Office national des examens et concours (Onec) selon la période arrêtée pour chacun de ces examens:

Examen de fin de cycle primaire (<https://cinq.onec.dz>) du 4 mai au 2 juin 2021- Examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) (<https://bem.onec.dz>) du 16 mai au 17 juin 2021- Examen du Baccalauréat (<https://bac.onec.dz>) du 16 mai au 24 juin 2021  
Pour ce qui est des candidats libres, le ministère souligne que ces derniers pourront retirer leurs convocations à partir des sites de l'Onec:  
Examen du Brevet d'enseignement moyen (<https://bem.onec.dz>) du 16 mai au 17 juin- Examen du Baccalauréat (<https://bac.onec.dz>) du 16 mai au 24 juin 2021.

## FACE À LA MONTÉE SPÉCULATIVE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

**Rezig et Hamdani, deux ministres sous forte pression**

*Face à la montée inquiétante des prix des denrées alimentaires, deux ministres sont montés au créneau le même jour pour tenter de rassurer les consommateurs de plus en plus mécontents.*

Selon le président de l'Union nationale des commerçants et artisans (Anca), Hadj Tahar Boulenouar, les prix ont connu une augmentation qui va de 60 à 80% durant la première semaine de ramadhan. «Cette hausse des prix est due, aux mauvaises conditions climatiques qui ont empêché la récolte de la production, notamment la pomme de terre, d'où la perturbation dans l'approvisionnement des marchés de gros» justifie Boulenouar. «Les prix seront revus à la baisse durant la deuxième semaine du mois sacré, notamment ceux des produits agricoles, vu l'amélioration des conditions météorologiques», a-t-il rassuré. Malgré toutes ces assurances, et face à la consommation en forte hausse durant ce mois, les prix se sont envolés par le simple jeu de l'offre et de la demande. La spéculation va bon train, même si les commerçants jurent ne rien pouvoir faire contre et se disent obligés de répercuter les hausses. Chaque année, les commerçants profitent du ramadhan pour faire gonfler les prix des denrées de base. La demande élevée pendant le mois musulman attise l'avidité des vendeurs. En fait, tous les légumes sont concernés. Il n'empêche que les services qui effectuent des contrôles afin de lutter contre les pratiques illicites de monopole et de spéculation n'ont pu rien faire. Les multiples intermédiaires nullement inquiétés font de belles affaires durant ce mois. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, silencieux depuis le début du ramadhan est enfin sorti de son mutisme, lui, qui promettait une accalmie dans les prix. Présidant lundi dernier en visioconférence une réunion avec les directeurs régionaux et de wilaya du commerce à travers les 58 wilayas, il a donné des instructions à l'effet d'intensifier «les opérations de contrôle et de lutter contre les spéculateurs, indique un communiqué du ministère. La réunion a été consacrée au suivi de



l'approvisionnement du marché pendant le mois de ramadhan et de la hausse de certains prix de produits agricoles en dehors de la saison de cueillette, précise la même source. Le ministre a donné «des instructions fermes à l'effet d'intervenir avec une extrême rigueur, de multiplier les opérations de contrôle et de faire face aux spéculateurs, qui recourent au stockage des marchandises pour créer la pénurie et augmenter les prix». Il a souligné l'impérative coopération avec les différents services de sécurité, police et gendarmerie, «pour venir à bout de ces pratiques illégales et immorales», notamment durant le ramadhan. Rezig a appelé à la coordination avec le reste des services agricoles et les offices de régulation y relevant pour «suivre l'approvisionnement des marchés, notamment de gros, en récoltes stockées au niveau de ces offices». Lui emboitant le pas, le ministre de l'Agriculture estime que les prix des produits agricoles vont connaître une certaine accalmie durant les jours à venir en parti-

culier la pomme de terre, conséquence de l'arrivée sur le marché des produits de saison, dit-il. Il considère que le prix de la tomate qui a grimpé jusqu'à 170 DA durant les premiers jours du mois sacré, «était normal» parce que «les produits hors saison sont plus chers». Il a en outre mis en avant les mesures entreprises par les pouvoirs publics pour «lutter contre ces commerçants peu scrupuleux» affirmant que certains font même objet de poursuites judiciaires.

Le mois de ramadhan correspond souvent à une forte hausse des prix des denrées. Cette année encore, cette situation n'a pas dérogé à la règle. Après une année marquée par la récession et la crise économique et sanitaire, beaucoup d'Algériens se sont appauvris. Les autorités qui ont lancé un appel aux commerçants pour que ceux-ci maintiennent des prix raisonnables durant la période de ramadhan n'ont pas été entendus...

Mahmoud Tadjer

## AYANT ENREGISTRÉ UN RETARD FLAGRANT

**Le tunnel de Djebel Ouahch sera réceptionné en 2025**

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a affirmé lundi dernier à Constantine, que la réception du tunnel de Djebel Ouahch dont la réhabilitation a été confiée à l'Entreprise nationale de travaux publics Cosider, est prévue durant l'année 2025. Le ministre a indiqué que la réception du tunnel reste «tributaire de la cadence imprimée aux travaux», louant à cet effet l'expérience algérienne qu'il a jugé «suffisante pour gérer des projets nationaux et résoudre des problèmes complexes liés en particulier au secteur des travaux publics». Dans ce contexte, le ministre a estimé que l'exemple de Cojaal qui n'a pas pu résoudre le problème du tunnel de Djebel Ouahch, situé sur les hauteurs de Constantine est «révélateur du fait que le savoir-faire n'est le monopole de personne». Confiés à l'entreprise Cosider, les travaux de parachèvement d'un linéaire de 450 mètres avançant à un rythme moyen, selon des explications données sur place par le sous-directeur chargé des travaux au sein de cette entreprise, Rafik Belala, soulignant que les travaux de réhabilitation du tronçon de 140 mètres ayant subi un éboulement sont en cours. Le même responsable a fait savoir que les taux d'avancement de ces deux projets, ont atteint respective-



ment 25 et 15%. Le lancement de ces deux opérations intervient suite à l'établissement d'une expertise, une investigation et une étude approfondie par une entreprise italienne privée, spécialisée en géotechnique, et cela afin de permettre une meilleure gestion de ce chantier présentant un danger pour les travailleurs, a expliqué à l'APS le même responsable. L'opération de réhabilitation de ce tunnel relevant de l'auto-route Est-Ouest, lancée en 2017, n'a pas été encore achevée pour de multiples rai-

sons en rapport notamment avec la complexité du relief constituant un véritable danger pour la main-d'œuvre, a-t-il soutenu, soulignant que quatre bureaux d'étude italiens ont été désignés pour assurer le suivi et le contrôle des travaux parallèlement aux travaux de reconstruction et de confortement engagés. Les actions en cours se déroulent conformément à la mise en place d'un planning arrêté par les techniciens de Cosider devant prendre en considération les réserves et les solutions pro-

posées dans le cadre de l'étude réalisée, ont fait remarquer les responsables chargés de ce projet, notant que des mesures portant sécurisation, protection et d'intervention techniques, ont été prises à l'effet d'accélérer les travaux. L'ensemble des travaux de consolidation, de confortement et de parachèvement de ce tunnel long de 2 km a nécessité jusqu'à présent un budget d'investissement d'environ 17 milliards de dinars, selon la même source. Par ailleurs et lors de sa visite au projet de réalisation d'une bretelle reliant la RN 3 dans son segment relevant de la commune de Zighoud Youcef (nord de Constantine) et l'auto-route Est-Ouest, Nasri a donné des instructions fermes aux responsables de l'entreprise chargée de la concrétisation de ce projet dans le but d'accélérer ce chantier ayant enregistré un retard jugé «flagrant». Le retard signalé dans la réalisation de cette route de 10 km, lancé fin 2014, est dû à la nature du sol et au glissement de terrain, a indiqué à l'APS le Directeur des travaux publics (DTP) de Constantine, Rachid Ourabah. L'enveloppe financière allouée pour la réalisation de cette opération, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 70%, s'élève à 4,7 milliards de dinars, a-t-il conclu.

L'ITALIE EN EST LE PLUS GROS CLIENT

# Sonatrach augmente ses exportations gazières au 1<sup>er</sup> trimestre

**La Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'en sort plutôt bien pour ce début d'année. Dans un communiqué rendu public, hier, le groupe pétro-gazier annonce que grâce à l'augmentation de sa production et de la demande de ses clients, les exportations gazières de l'Algérie ont enregistré une nette hausse au premier trimestre 2021, a indiqué hier Sonatrach dans un communiqué.**

« **E**n dépit d'un contexte particulier lié à la prolongation de la pandémie du Covid-19, l'Algérie a enregistré un bond appréciable de ses exportations gazières durant le premier trimestre 2021 grâce à une hausse de la production, combinée au renforcement de la demande de ses clients», note la même source. Durant le premier trimestre de l'année en cours, l'Italie a constitué la première destination des exportations algériennes de gaz avec un volume total de 6,4 milliards de mètres cubes (m3), soit une progression de 109% par rapport à 2020. Ainsi, l'Algérie consolide sa position de deuxième fournisseur de gaz de l'Italie avec des parts de marché à 35% contre 16% durant la même période de 2020. En deuxième position vient la péninsule ibérique (Espagne et Portugal), avec un volume exporté, au premier trimestre 2021, de 4,3 milliards de m3, soit une progression de 122% par rapport à la même période de 2020, ce qui représente une part de marché de plus de 47% contre seulement 21% durant le premier trimestre 2020. Avec



cette performance, l'Algérie maintient sa position de premier fournisseur de gaz sur ce marché stratégique, souligne Sonatrach. De plus, les exportations gazières ont atteint d'autres marchés historiques de Sonatrach en Méditerranée et également

des pays asiatiques comme la Chine et le Bangladesh. «Ces réalisations ont été confirmées par des sources spécialisées mettant en avant l'augmentation de l'offre à partir de l'Algérie qui a permis de satisfaire une demande gazière européenne très

soutenue», souligne le communiqué. Des chiffres révélés, février dernier, par l'agence Bloomberg attestant que les exportations de Sonatrach en pétrole et en GPL ont baissé n'ont pas tardé à être démentis par le ministre de l'époque, Abdelmadjid Attar. L'agence américaine avait prédit que l'Algérie ne figurera pas, d'ici dix ans, sur la liste des pays exportateurs de pétrole. Elle a également révélé que rien que pour l'année 2020, les exportations de gaz naturel brut et liquéfié (GNL) ont chuté d'environ 30%. «La tendance s'est poursuivie cette année. Les ventes de pétrole à l'étranger sont tombées à seulement 290 000 barils/jour le mois dernier, 36% de moins qu'en décembre, soit le taux le plus bas depuis au moins 2017», a-t-elle indiqué. Avec une faible production, l'Algérie risque de passer à côté de la récente reprise du brut, a prévenu l'agence. Pour ce qui est des chiffres officiels, en 2020, l'Algérie a exporté 677 000 barils de pétrole brut/jour, 80 000 barils de pétrole léger et 180 000 barils de pétrole liquide, soit un total de 937 000 bl/j. **Hafid Mesbah**

## LANCEMENT DE 1 000 MW D'ÉNERGIE SOLAIRE L'échéance pourrait être repoussée

Initialement prévu pour juin de l'année en cours, l'appel d'offres concernant le lancement de 1 000 mégawatts d'énergie solaire, pourrait être repoussé à «plus tard dans l'année», a indiqué hier le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour. L'ajournement du lancement du projet en question a été un peu prévisible par certains observateurs. Selon le président du Cluster énergie solaire, Boukhalfa Yaïci, «Je ne dis pas qu'il faut réaliser les 1 000 mégawatts par an. Par contre, si la machine est mise en marche, les projets commencent à être réalisés. On va voir, donc, une création importante d'entreprises et d'em-

ploi. On doit donner, surtout, la priorité aux entreprises locales», avait-il préconisé. Evoquant les projets à mener à court et moyen terme, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, a annoncé le lancement de la fabrication locale de 3 000 chauffe-eaux solaires, dans le cadre des efforts visant à réduire la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment. Ces 3.000 chauffe-eaux solaires seront produits comme première étape de la mise en œuvre de la convention signée la semaine dernière entre le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables et celui de l'Industrie, a expliqué

Chitour qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Selon le ministre, l'installation des chauffe-eaux solaires fait partie des gestes éco-citoyens qui peuvent globalement faire baisser la consommation énergétique nationale de 10 %, soit 2,5 milliards de dollars d'économies. De plus, Chitour a souligné que «pour la première fois», le ministère de l'Habitat s'oriente à moyen terme vers un cahier des charges de construction comprenant la dimension énergétique, «nécessaire» à l'obtention du certificat de conformité. S'agissant des actions menées dans le secteur du commerce, le ministre a annoncé un accord prochain avec des Sud-

Coréens pour la réalisation d'un laboratoire d'analyses de l'efficacité énergétique de différents produits en Algérie. Outre le renouvelable, le ministre a évoqué le plan national d'hydrogène que l'Algérie ambitionne de lancer avec la possibilité d'exporter à partir de 2030 ce type d'énergie propre à la place du gaz naturel à travers les gazoducs existants. Côté formation, Chitour a rappelé l'ambition de l'Etat de réaliser plusieurs écoles au niveau du pôle d'excellence de Sidi Abdallah dédiées à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, et de maintenir les futures compétences dans ces domaines en Algérie. **H. M.**

### OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

#### Les Américains prospectent le marché

Pour exposer les opportunités économiques offertes en Algérie, une rencontre a réuni avant-hier soir les représentants de plusieurs départements ministériels et des opérateurs économiques américains, selon un communiqué du ministère du Commerce qui a abrité cette rencontre organisée en visioconférence. Inaugurée par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, la rencontre s'est déroulée en présence de représentants de grandes compagnies américaines, de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra et du président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smaïl Chikhoun, outre des représentants des ministères du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que des Industries pharmaceutiques. La rencontre était l'occasion de présenter «les points forts et les potentialités que recèle l'Algérie dans divers domaines, notamment après son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)». A cette occasion, la partie algérienne a donné des explications sur les questions inhérentes aux résolutions d'accès à ce marché africain «prometteur», conclut le communiqué.

R. E.

### ELEVAGE DE POULETS

#### L'utilisation abusive d'antibiotiques dénoncée

Pour obtenir des gains de poids rapide, l'Observatoire des filières avicoles algériennes (OFAAL) dénonce les risques d'utilisation abusive par certains éleveurs de poulets des médicaments et autres antibiotiques comme facteurs de croissance dans l'aliment. L'OFAAL dénonce aussi la pratique aussi des abattages clandestins qui se font encore au niveau de certaines tueries informelles, non agréées, dans des conditions de salubrité qui laissent à désirer constituant un danger réel. La multiplication de ces tueries de manière générale est un signe inquiétant, selon l'observatoire, quant à la santé des consommateurs et la traçabilité des produits finis, un problème important que l'interprofession et les autorités compétentes ne doivent pas négliger et le prendre très au sérieux afin de l'éradiquer. Quant aux prix de la viande blanche, l'observatoire indique que la tendance haussière des prix enregistrée entre les mois de mars et janvier avoisine les 64% au

stade de la production et 50% au niveau du détail. Un accroissement des prix dû à une baisse drastique de l'offre du poulet sur les marchés à travers le pays (la loi de l'offre et la demande). A l'inverse, ajoute l'OFAAL, les prix des œufs de consommation se sont maintenus à des niveaux stables et ce malgré la cherté des prix des aliments. Une situation qu'on relève au début de chaque année avec les nouvelles mises en place et l'entrée en ponte des poules en janvier/février pour atteindre les pics au mois d'avril. En comparaison trimestrielle (T.1. 2021/T.4 2020), les prix du poulet de chair ont enregistré de légères tendances haussières, respectivement 5% au stade de la production et 3% au niveau du détail. La hausse enregistrée est due principalement comme annoncé à une baisse de l'offre des produits au niveau des élevages et sur les marchés (la loi de l'offre et la demande). Quant à la comparaison annuelle (T.1. 2021/T.1 2020), la haus-

se relevée est plus importante encore, on a enregistré une augmentation de 57% au niveau de la production et 40% au niveau du détail, une situation due à la situation sanitaire causée par la pandémie (Covif-19) qui a ralenti l'activité productive et commerciale durant l'année 2020. «En dehors de la situation sanitaire (Covid-19) que vit le pays depuis des mois, la fluctuation et l'instabilité des prix montrent une fois encore l'absence d'organisation des acteurs des filières avicoles à tous les niveaux. La spécificité de ces filières (filiales intégrées) nécessite la collaboration et la coordination de l'ensemble des acteurs. L'interprofession avicole représentée par les différents acteurs accuse un retard dans la réorganisation du secteur en amont et en aval. L'initiative par exemple de la création des coopératives intégrées ou des groupements d'intérêts communs (G.I.C), lancée en 2012, tarde à voir le jour», indique-t-on.

R. E.

# ZERROUKI YACINE, DIRECTEUR GENERAL D'ERICSSON EN ALGÉRIE À CRÉSUS «Notre priorité est d'accompagner nos clients»

**M. Zerrouki Yacine, Directeur General d'Ericsson Algérie revient dans cet entretien sur le lancement prochain de la 5G en Algérie. Il y explique en détail comment Ericsson a pensé son développement, quel sera son apport dans le quotidien des algériens et quels défis sont encore à relever dans le secteur...**

Entretien réalisé par Sara Chaoui

**Crésus : Quel sera l'apport de la 5G en Algérie ?**

**M. Zerrouki Yacine :** Le Consumer Lab d'Ericsson a mené au cours de 2020 une étude de terrain auprès des utilisateurs algériens de smartphones pour recueillir leurs attentes du très haut débit et de la 5G quand celle-ci sera lancée.

L'évaluation réalisée, porte sur l'accès à l'internet mobile et la perception des utilisateurs de la technologie 5G. L'échantillon interrogé est représentatif de l'avis de 12 millions de consommateurs âgés entre 15 et 59 ans, issus de plusieurs secteurs d'activité dont la santé, les transports, communication, la prestation de services, l'industrie manufacturière et l'industrie extractive, l'agriculture et l'administration publique.

Les résultats de cette étude révèlent une forte tendance de croissance du marché local mais aussi son fort potentiel. Il en ressort que :

- 6 utilisateurs de smartphones sur 10 en Algérie sont susceptibles de passer à la 5G quand celle-ci sera disponible
- Face à l'utilisation croissante de l'internet, l'amélioration de la qualité du réseau est un impératif
- Les consommateurs algériens pensent que la 5G aura le plus d'impact sur les administrations et dans le secteur des services

Etant partenaire du secteur des télécoms algérien depuis 1973, notre priorité est d'accompagner nos clients en leur permettant d'ajuster au mieux leurs services à l'utilisateur final en fonction de la tendance du marché, et ce comme nous le faisons dans tous les pays où nous sommes présents. Ces résultats sont un précieux indicateur des actions qu'il faut entreprendre pour répondre à cet engouement qui s'intensifie notamment dans la perspective de la 5G.

**Quelles sont les conditions sine qua none pour permettre le développement de la 5G ?**

En Algérie comme ailleurs, la crise de la Covid19 a favorisé également l'apparition de nouveaux modes de collaboration et d'interaction. Nous assistons à la généralisation d'exigences nouvelles et beaucoup plus pointues en matière de digitalisation.

Des segments comme le e-commerce, l'industrie 4.0 pour ne citer que ceux-là nécessitent un très haut débit et une qualité de services supérieure.

Sur le plan technologique, il faut s'attendre à ce que cette demande appelle à des offres Cloud ou cybersécurité renforcées, ce qui requiert non seulement une préparation matérielle mais aussi un encadrement réglementaire.

Les conditions nécessaires au développement de cette technologie sont d'abord la libération des fréquences, l'augmentation de la bande passante internationale et bien sûr assurer 100% de couverture 4G et qui constituera le socle de cette nouvelle technologie.

Pour ce qui est des équipements, Ericsson commercialise déjà des équipements 5G ready et ce depuis 2016. L'objectif étant de réduire son temps de déploiement quand le moment sera venu.



**La 5G couvrira-t-elle toutes les régions d'Algérie équitablement ? Une attention particulière sera-t-elle accordée aux zones d'ombre ?**

Il est à souligner que l'engouement des utilisateurs pour l'internet et les dernières technologies est très important et cela à travers tout le territoire national. Nous pouvons le constater aisément sur les réseaux sociaux à travers le potentiel des jeunes chercheurs et porteurs de projets qui ont par exemple réalisé des solutions inédites lors du confinement.

Les opérateurs mesurent désormais l'enjeu de répondre à cette demande croissante, en investissant massivement dans le développement de leurs réseaux.

De son côté, le gouvernement déploie tous les moyens en vue de faciliter le développement de la technologie et de la généraliser que ce soit par le renforcement de la couverture mobile ou le renforcement du réseau fixe.

La 5G est une technologie qui s'adresse à la fois aux utilisateurs grand public et aux entreprises notamment dans les domaines de l'automation, l'industrie 4.0, les transports etc...

Cette technologie est déjà déployée ailleurs dans le monde où Ericsson compte 134 contrats 5G live.

**Vous avez annoncé l'arrivée de la 5G pour 2023, à moins de 2 ans de la date butoir, quelles sont les avancées faites sur le terrain et les défis survenus ou qui restent encore à relever ?**

Les perspectives laissent prédire le lancement de la 5G en 2023 en Algérie, mais encore une fois c'est le socle réglementaire

et les conditions technologiques qui définiront le timing.

Notre objectif comme je viens de le dire est d'assurer la couverture totale du territoire avec la 4G dans la perspective de la 5G.

Je rappelle aussi que le lancement de cette technologie devra se faire en concertation avec les acteurs du secteur télécoms et bien sûr quand la feuille de route tracée par les pouvoirs le permettra. En tant qu'équipementier nous travailleront sur le plan technique à réduire au minimum le temps de déploiement de cette nouvelle technologie quand le calendrier donnera le go.

**Qu'en est-il question coût et accessibilité ?**

La technologie 5G sera accessible à tous les utilisateurs à condition de bénéficier d'une couverture 5G. De par le monde, il est observé que la 5G est déployée en premier dans les zones urbaines afin d'offrir une couverture 5G à un maximum de personnes.

Pour ce qui est des entreprises, nombre d'entre-elles verront que la connectivité cellulaire apportera une valeur ajoutée significative qui va de l'amélioration de la productivité dans les usines connectées, à des lieux de travail plus sûrs en passant par des infrastructures écologiquement plus durables.

**Quels téléphones seront compatibles avec la 5G ? Des solutions sont-elles offertes par Ericsson ?**

Pour bénéficier des offres 5G proposées par les opérateurs, un smartphone compatible 5G est nécessaire. Actuellement, on peut trouver des smartphones 5G à partir de

300 USD. Les prix en Chine sont même plus bas (à partir de 200 USD). Il est à noter que des cas d'utilisation de la 5G dans le secteur industriel nécessitent des objets communicants compatibles 5G.

Ericsson n'est plus actif dans le segment des téléphones portables depuis la cession de ses parts à Sony dans la joint-venture qui la liait à ce dernier pour la marque Sony-Ericsson. Le groupe a décidé de recentrer son activité sur son cœur de métier à savoir les réseaux mobiles.

**Ericsson a accompagné l'espace start-up lors de l'ICT Maghreb qui s'est déroulé mi-mars. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet encadrement ?**

Ericsson s'est impliqué de façon significative dans le développement des TICs en Algérie depuis l'introduction des réseaux de téléphonie fixe puis mobile.

Il s'agit pour nous de favoriser le transfert de savoir-faire via l'accompagnement des instituts et universités technologiques afin de renforcer la ressource humaine indispensable aux exigences de l'innovation et à laquelle la jeunesse algérienne manifeste une grande aptitude.

Nous voyons que l'encadrement pédagogique dans les domaines techniques où nous opérons est un puissant moteur de changement et de développement. Le potentiel de cette ressource est en mesure de répondre aux problématiques des entreprises évoluant dans un environnement concurrentiel.

Lors du salon international ICT Maghreb Ericsson a dédié un espace où une trentaine de jeunes entreprises activant dans les technologies nouvelles et la santé, sont venues présenter leurs activités.

Pour Ericsson, cette initiative est motivée par les opportunités offertes par l'accélération de la numérisation, avec l'ambition de contribuer aux côtés des jeunes porteurs de projets, à mettre la digitalisation au service de l'économie et la croissance.

Outre les investissements à consentir dans l'infrastructure pour accélérer la digitalisation, l'environnement des start-ups doit être encouragé et accompagné, et c'est là où autant les acteurs ont un rôle à jouer.

**A travers le monde, une onde de réticence à la 5G ne fait que grandir avec entre autres comme craintes les risques sur la santé ou l'environnement, que répondez-vous aux anti-5G ?**

L'exposition aux ondes est un sujet polémique, émotionnel et récurrent à chaque nouvelle génération technologique et ce, malgré 2900 études scientifiques sur la santé et les communications mobiles depuis 1995 et la position de l'OMS.

Concernant la 5G, l'exposition aux ondes des infrastructures 5G est similaire aux signaux radio 4G. Dans le registre de l'environnement, l'empreinte carbone de la 5G est similaire à celle de la 4G mais en véhiculant jusqu'à 10 fois plus de données que la 4G.

En tant qu'équipementier, Ericsson se fixe un objectif de neutralité carbone d'ici 2030 pour ses propres activités.

S. C.

«VALORISATION DU PATRIMOINE ÉCONOMIQUE  
PAR LE CULTUREL»

## Quand l'art rencontre l'économie

*Quand l'économique et le culturel se décident enfin à œuvrer ensemble, tout le monde ne peut que s'en réjouir. A commencer par tous ces porteurs de projets culturels en manque de financement par exemple...*



Avant de réaliser qu'il leur fallait des outils et un dispositif préventif autrement plus sophistiqués pour espérer juguler ce trafic qui a pris des dimensions universelles. Aujourd'hui la mise à niveau ne concerne pas uniquement le volet économique au sens restrictif du terme mais davantage toute la périphérie qui mérite tout autant une sollicitude de tous les instants.

En fait dans l'esprit des décideurs et autres experts qui ont aussi leur mot à dire sur cette question vitale de rentabilité touristique conjuguée (l'économique au service de la culture). Et l'apport du partenaire privé sur ce registre jusqu'à domaine et monopole exclusifs des pouvoirs publics, dénote quelque part que chaque partie est tenue de mettre la main à la poche à concurrence à définir et ou redéfinir si la question n'est pas encore tranchée. Dans le même esprit il importe de convaincre ou les jeunes entrepreneurs cultivés et ambitieux par un travail pédagogique préalable sensé contribuer grandement à rendre attractif un secteur porteur mais inexploré pour diverses raisons dont l'option socialiste antérieure n'est pas des moindres... Autant au final saluer cette initiative qui va dans le sens du rapprochement de tous les porteurs de projets sans distinction d'appartenance ou de spécialité sectorielle, le plus important étant de booster le travailler ensemble et en concertation. D'ailleurs cela va plus vite lorsqu'il y a affinités tandis que la motivation constitue un motif supplémentaire de facteur déclenchant. En sachant que yedwahdamatseffaqch... Autant mettre les deux mains à la pâte pour qu'elle lève plus rapidement et nettement mieux... Et à cœur vaillant rien n'est impossible.

Amar Zentar

**C**omment mettre tout en œuvre pour conférer au segment culturel une valeur économique ajoutée ? Parce que jusque-là il faut bien le reconnaître on regardait tous ces « objets inanimés » d'un air souvent amusé ou à défaut à peine intéressé. Comme si tout était figé, monolithique et fossilisé pour de bon. C'est à dire sans valeur autre que celle qu'on lui attribue comme estimation subjective et personnelle. En réalité il s'agit ici pour les décideurs à différents niveaux de réfléchir en commun aux voies et moyens idoines à même de réanimer ce qui semble a priori n'être que des natures mortes... Feignant d'oublier à ce propos que moult tableaux renvoyant, juste-

ment, à cette même nature morte se sont arrachés à prix d'or par les connaisseurs et notamment les collectionneurs. Il faut savoir également que jusque-là on n'avait pas encore formé de spécialistes et autres experts pour lutter contre cette véritable hémorragie de notre patrimoine matériel et immatériel.

Qui nous filait entre les doigts comme s'il ne s'agissait que de quelque vulgaire objet de curiosité qu'on dévore du regard dans un premier temps avant de s'en laisser juste après sa découverte. Mais pour ne pas trop se perdre en conjectures et autres considérations fumeuses, les autorités ne sont pas censées ignorer tous ces actes de prédation et dégradation de notre patrimoine.

MOIS DU PATRIMOINE 2021

## Coup d'envoi des festivités

La ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des festivités du mois du patrimoine 2021, par la visite de Dar El Soltane et la prison de Serkadji. La cérémonie d'ouverture, à laquelle ont pris part le wali d'Alger, Youcef Cherfa, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, EssaidZerb ainsi que des responsables d'organismes culturels et d'opérateurs économiques, a été marquée par la visite de la citadelle d'Alger, datant de l'ère ottomane. La délégation s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de restauration de cet édifice.

La délégation s'est également rendu à la prison de Serkadji, construite en 1856 par les colons français sur les lieux d'une ancienne fortification turque située dans la haute Casbah d'Alger, et qui sera prochainement reconverte en Musée dédié à la

Mémoire nationale. Cette année, le mois du patrimoine revêtera "une dimension économique, car s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle stratégie" de son secteur basée sur "l'investissement dans le secteur et son ouverture sur les fonds privés", a déclaré Mme Bendouda, ajoutant que le patrimoine algérien a besoin d'être protégé et exploité, étant une véritable richesse.

### LA PROMOTION DU TOURISME INTÉRIEUR

Cette exploitation exige "la promotion du tourisme intérieur" qui requiert "des conditions de confort" sur les sites archéologiques à travers l'implication des opérateurs économiques, a-t-elle précisé, ajoutant que l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB), qui relève de son secteur, veillera à "assurer ces conditions". Dans ce cadre, le directeur

de l'exploitation et de la valorisation à l'OGEB, NasrouneBouhil a fait savoir que l'office a "achevé l'élaboration des cahiers des charges liés à l'exploitation de constructions et de terres inexploitées situées près des sites archéologiques et lancera prochainement des enchères au profit des opérateurs économiques pour leur exploitation commerciale". Pour ce qui est des prestations destinées aux visiteurs, il est prévu "l'ouverture de cafés, de restaurants, de studios de tournage, d'espaces pour les activités culturelles, artistiques, artisanales et touristiques outre des kiosques en bois à l'intérieur des sites", a-t-il indiqué, ajoutant que "plus de 26 sites à travers différentes wilayas sont prêts à l'exploitation", dont le Jardin Dar Aziza et la citadelle d'Alger à la Casbah. Le mois du patrimoine, qui se tient du 18 avril au 18 mai, a pour slogan "Valorisation économique du patrimoine culturel".

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

## «Fayla», de Abdelmoaiz Farhi



Dans son second roman intitulé "Fayla", le jeune auteur AbdelmoaizFarhi explore l'univers du roman de l'épouvante, un genre peu commun dans la littérature algérienne, témoin d'un imaginaire fécond et prometteur.

Paru récemment aux éditions Casbah, "Fayla" relate en 157 pages l'histoire de plusieurs lycéens souffrant d'un stress insoutenable en période de préparation du baccalauréat et qui sont témoins de phénomènes surnaturels et violents, qu'ils sont les seuls à voir, oeuvre d'une créature qui revient d'outre-tombe pour se venger de la descendance de ceux qui lui ont fait du mal.

L'auteur plante la trame de son roman à travers de très courts portraits des différents personnages, des lycéens profitant de la dernière semaine des vacances d'été et se préparant à reprendre le chemin de l'école pour décrocher son billet d'entrée à l'université ou améliorer sa moyenne de l'année dernière. Durant ces préparatifs quelques adolescents sont témoins de phénomènes surnaturels et d'agression d'une violence insoutenable qui ont pour point commun ce prénom "Fayla" qui se fait entendre ou lire à chaque fois. Les personnages de ce roman se retrouvent tous à Constantine, dans la même classe de cours particuliers du professeur Lyamine qui est aussi témoin, avec son épouse, d'étranges événements. Ce récit remonte le temps pour relater l'histoire de Fayla, jeune femme qui a quitté un mari violent et ouvertement infidèle en abandonnant son enfant, pour refaire sa vie dans la maison familiale après la disparition de son père. Après un deuxième mariage, un autre enfant, Elle se retrouve encore vivante seule dans la maison de son père où elle sera retrouvée morte, assassinée par des voisins qui ont voulu la faire taire à tout jamais pour garder secrète une relation amoureuse entre un lycéen et son professeure particulier.

Des décennies plus tard Fayla revient se venger de ceux qui lui ont fait du mal et de leur descendance. L'ouvrage restitue, en plus de cette histoire d'épouvante, le quotidien de lycéens épuisés par d'interminables heures de cours et une trop grande pression des leurs entourages exigeant d'excellents résultats. Il dénonce également le volume de cours intenable cumulant le lycée et les cours particuliers, devenus comme une obligation supplémentaire imposée aux élèves. Né à Annaba en 2001, AbdelmoaizFarhi est un jeune auteur algérien passionné de littérature qui a signé son premier roman "A 19 heures mon amour" en 2018 à l'âge de 17 ans.

DROITS VOISINS

## L'ONDA a versé plus de 50 millions de DA

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) a versé plus 50 millions de dinars au titre des répartitions des droits voisins pour l'exercice de l'année 2019, a indiqué un responsable de l'office. Cette opération de versement des droits de reproduction (phonogramme et vidéogrammes) a concerné plus de 6300 bénéficiaires parmi eux 5756 artistes interprètes en plus des producteurs de phonogrammes, précise-t-on. Les rémunérations versées périodiquement aux auteurs et ayants droits, proviennent essentiellement des redevances versées par les utilisateurs et exploitants publics de ces œuvres protégées et déclarées auprès de l'Onda. L'office compte près de 23.000 artistes et auteurs membres.



## SCOUTS Distribution de 15 000 colis alimentaires

*Chaque colis alimentaire contient des produits de base et la valeur financière du colis varie entre 5 000 et 10 000 dinars...*

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont distribué environ 15 000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses et ouvert 500 restaurants pour l'Iftar durant de la première semaine du mois de Ramadhan, a affirmé mardi le commandant général de cette organisation, Abderrahmane Hamzaoui. Dans une déclaration à l'APS, M. Hamzaoui a expliqué que pendant la première semaine du Ramadhan, les SMA ont distribué "environ 15 000 colis alimentaires sur un total de 50 000 colis" qui devraient être distribués tout au long du mois de jeûne aux familles nécessiteuses et catégories vulnérables. Il a souligné que la distribution de ces colis aux nécessiteux dans tout le pays, en particulier ceux dans les zones d'ombre et isolées, se déroule selon les listes de familles nécessiteuses, disponibles auprès des groupes des scouts au niveau local. Dans le même contexte, il a indiqué que chaque colis alimentaire contient des produits de base, soulignant que «la valeur financière du colis varie entre 5 000 et 10 000 dinars» et ce -a-t-il dit-«selon les contributions des bienfaiteurs à travers les wilayas». En ce



qui concerne les restaurants pour l'Iftar supervisés par cette organisation, M. Hamzaoui a souligné que «500 restaurants ont été ouverts pour l'Iftar pendant la première semaine du Ramadhan» et que le nombre total devrait passer à «600 restaurants pour un total de 500 000 repas chauds et à emporter» jusqu'à la fin du mois de jeûne, au profit des nécessiteux, des passants et des usagers de la route, ainsi que des tra-

vaillleurs qui ne peuvent rejoindre leur famille à l'heure du l'Iftar. A cet effet, il a fait savoir que les SMA ont mobilisé «plus de 60 000 bénévoles adhérents dans les groupes des scouts pour distribuer les colis alimentaires aux démunis et offrir des repas chauds dans les restaurants de l'Iftar», soulignant que «les portes des scouts sont ouvertes aux jeunes désirant contribuer à l'action de volontariat».

### ALGER

## Démantèlement de plusieurs groupes criminels

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé des groupes criminels spécialisés dans le trafic de substances psychotropes à travers plusieurs circonscriptions administratives de la capitale, a indiqué lundi ce corps de sécurité dans un communiqué. Les services de la 3e Sûreté urbaine de Réghaïa relevant de la circonscription administrative de Rouiba ont démantelé un groupe criminel composé de trois (3) individus suspectés de

constitution de groupe de malfaiteurs et de détention et de trafic de substances psychotropes, a précisé la même source. L'opération menée sur la base d'informations s'est soldée par la saisie de 2.829 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent issue du trafic et l'arrestation et le placement en détention provisoire des suspects dans la prison d'El-Harrach. Par ailleurs, en mars dernier, les services de sûreté relevant de la circonscription

administrative de Bab El Oued ont arrêté 216 individus et saisi une quantité de drogues et de substances psychotropes. Les suspects impliqués ont été déférés devant le Procureur de la République. De son côté, la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki a démantelé un groupe de malfaiteurs et placé ses membres en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach.

### AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PRIÈRE À DOMICILE, DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

## Une ambiance conviviale empreinte de spiritualité

L'aménagement d'un espace prière à domicile qui est à l'origine, une tradition recommandée par notre prophète Mohamed (QSSSL), tend à devenir presque un phénomène social dans les foyers algériens, notamment pendant le mois sacré du Ramadhan où les familles se retrouvent dans une ambiance conviviale empreinte de spiritualité. L'année écoulée, la pandémie du covid-19 a entraîné la fermeture des mosquées, et par conséquent, la

suspension des Tarawih, ce qui a encouragé nombre de familles algériennes, à aménager des espaces de prière à domicile. Plusieurs femmes et mères de famille se sont intéressées à cette option et se sont lancées à la recherche d'idées et de thèmes en rapport avec cette tradition sur «Facebook». Mme Amina, fonctionnaire dans le secteur de l'enseignement a indiqué que durant le confinement, elle a opté pour cette idée pour encourager ses enfants à

la pratique de la prière, précisant avoir trouvé différentes propositions sur Facebook. Bilal, retraité a indiqué de son côté avoir accompli ses prières avec ses enfants à la maison dans un espace aménagé par son épouse. Naouel, femme au foyer, a rappelé que le plus important pour elle est que ses enfants accomplissent régulièrement leurs prières, estimant que l'aménagement d'un coin spécial prière est plutôt exagéré. APS

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 25 morts et 1322 blessés en une semaine

Vingt cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1322 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs régions du pays durant la période allant du 11 au 17 avril, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à M'sila avec quatre (4) morts et 51 blessés suite à 36 accidents enregistrés dans l'ensemble de cette wilaya. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 435 incendies urbains, industriels et autres. Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 218 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 203 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 906 agents de la Protection civile, 182 ambulances et 98 engins d'incendies ont été mobilisés.

### BECHAR

## Saisie de 52 kilogrammes de kif

Les services de la sûreté de wilaya de Bechar ont démantelé une bande criminelle composée de trois (3) présumés trafiquants de drogue et saisi 52 kg de kif traité en leur possession, a-t-on appris hier de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'opération a été lancée après exploitation d'informations sur trois (3) individus activant dans le trafic de drogue à travers les frontières ouest du pays, a-t-on indiqué. La mise en place d'un dispositif sécuritaire de recherches et d'investigations, avec le concours des services spécialisés dans la lutte anti-drogue du secteur militaire opérationnel de la troisième Région militaire, sous la supervision de la justice, a permis l'arrestation des trois individus et la saisie de la quantité susmentionnée de drogue, précise la source. Trois (3) véhicules touristiques utilisés par ces trois présumés trafiquants dans leur activités criminelles, ainsi qu'un montant de 430.000 DA, ont été également saisis au cours de cette opération, a-t-on signalé. Présentés à la justice, les mis en cause ont été placés en détention provisoire par le magistrat instructeur pour notamment possession illicite de stupéfiants à des fins d'exposition et de vente illégale, transport par transit dans le cadre d'une bande criminelle organisée, importation de stupéfiants illégalement, et contrebande, avec un degré de danger menaçant l'économie nationale et la santé publique, a conclu la même source.

## Qahwa fi goubli |

La vie influe-telle nos destinées ou est-ce à nous d'en faire notre propre destinée ? Débat complexe et philosophique à la fois. Comme tout ce qui touche à l'être, sa raison d'être, ses ambitions, son caractère versatile, son moi profond insondable et tutti quanti. Autre débat philosophique qui convoque le surréalisme de la pensée : notre incapacité à tracer sinon au moins esquisser ne serait-ce qu'une ligne courbe de notre trajectoire incertaine et aléatoire quelque part. Car qui peut se hasarder, aujourd'hui, y compris parmi les plus sensés d'entre nous prétendre prédire quoique ce soit qui embrasse le bien-être collectif ? Personne ne peut, au fond, jurer de rien. Et d'abord les jurons sont strictement interdits dans les sphères

## Comme tu veux-tu «choises» !...

réputées plus porteuses de valeurs pérennes... Sur un autre registre non moins important, philosopher n'est pas fuir le réel mais tout simplement le regarder et le vivre autrement. Et toute la nuance est dans cet « autrement ». Les êtres vivent pour mourir parce qu'on peut aussi mourir de vivre. Ou de n'avoir pas su vivre. Mais c'est quoi au juste savoir vivre ? Puisque la vie à son terme ne reconnaît aucun savoir froide et mécanique dans son ultime jugement. D'ailleurs au fond il n'y a qu'elle qui a droit de nous juger... Elle le fait souvent à sa manière sans crier gare le glaive toujours au-dessus de nos têtes pour nous rappeler et nous signifier peut-être que nous sommes tous en

sursis. Et donc bassement mortels... C'est peut-être dans ce duel épique entre la mort de la vie et la vie sans la mort qu'on peut caser pareille interrogation et ou réflexion. Ramadhanesque à sa manière sans doute. Mais les hommes le lui rendent bien aussi : tantôt ils la défient avec un niveau d'inconscience inouïe, parfois ils la narguent en lui riant au nez, tandis que d'autres font semblant de s'y soumettre sans doute pour mieux échapper à son emprise...quoiqu'il en soit chacun a droit de vivre la sienne et de lui donner la direction de son choix : comme tu veux-tu « choises » à la crème ou à la framboise...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
 DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE MÉDÉA  
 NIF : 196114619149033

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021**

En application de la décision n° 475 du 10/05/2028 modifiée et complétée par la décision n° 280 du 29/03/2020, la direction des services agricoles de la wilaya de Médéa, annonce un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation et aménagement des piste sur :

- 3,5 km au niveau de la commune de Aziz (RAR Lot de 18,5 km).
- 03 km au niveau de la commune de Tafraout et 05 km à Sidi Zahar (RAR du Lot de 23 km)

**Condition d'éligibilité :**

- Avoir une attestation de qualification professionnelle catégorie II et plus activité principale (travaux publics).
- Toute entreprise ayant 03 projets en cours ne dépassant pas les 50 % de réalisation sera exclue.
- Le délai de réalisation ne dépasse pas les 03 mois.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des services agricoles de la wilaya de Médéa sise à Boulevard Salvoeur Allende - quartier M'sala - Médéa.

Selon l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 portant réglementation des marchés publics et les délégations du service public, la soumission doit comporter le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

**1- Dossier de Candidature :**

- Déclaration de candidature dûment signée, cachetée et datée (Remarque : selon l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 sus-cité, il y a des documents cités dans le dossier de candidature, ne peuvent pas être demandé que de l'attributaire du marché qui doit les remettre dans un délai de 10 jours à partir de la date de sa notification, et avant la date de l'annonce de l'avis d'attribution provisoire, il s'agit de : casier judiciaire valide, copie de registre de commerce légalisée par CNRC - extrait de rôle apuré ou avec échéancier valide- attestation de dépôt des comptes sociaux année 2018, et une copie de la carte fiscale).
- Déclaration de probité dûment signée, cachetée et datée.
- Copie de statut de l'entreprise (Cas de personne morale).
- Documents relatifs aux délégations qui permet aux personnes d'engager l'entreprise.
- Attestation de qualification professionnelle catégorie II et plus, activité principale Travaux publics.
- Bilans fiscaux pour les années 2017/2018/2019 portant chiffres d'affaire visés par les services des impôts ou par un commissaire aux comptes.
- Liste des moyens humains justifiés par les attestations du CNAS, CASNOS et CACOBATH valides le jour de l'ouverture.
- Liste des cadres justifiée par les diplômes, et les attestations d'affiliation pour l'ensemble des employés.
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution pour les dernières 05 années, portant le montant en signées par des établissements publics.
- Les moyens matériels justifiés par les cartes grises au nom du soumissionnaire, ainsi que les attestations d'assurance et les fiche de contrôle techniques valides pour le matériel roulant, et un PV de constat élaboré par un huissier durant l'année 2020 pour le matériel non roulant.
- Planning de réalisation portant délais et étapes de l'étude.
- Convention de groupement (cas de groupement d'entreprises)

**2- Offre technique :**

- Cahier des charges dûment signée, cachetée et datée, portant la mention « lu et approuvé » manuscrite.
- Déclaration à soussigner dûment signée, cachetée et datée.
- Cahier d'instruction aux soumissionnaires dûment signée, cachetée et datée.
- Tous documents permettant l'évaluation de l'offre technique : mémoire technique justificative, ou tout autre document nécessaire selon l'article 70 du décret présidentiel n° 15/247.

**3 Offre financière :**

- Lettre de soumission dûment signée, cachetée et datée.
- Bulletin des prix unitaire dûment signé, cacheté et daté.
- Devis quantitatif et estimatif dûment signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent être insérées dans des enveloppes séparées fermées et cachetées portant la dénomination du soumissionnaire, les références du présent avis de consultation et les mentions « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » selon le cas, ces trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe externe fermée portant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des services agricoles de la wilaya de Médéa  
 Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2021.

**Etude de réalisation et aménagement des piste sur :**

- 3,5 km au niveau de la commune de Aziz (RAR Lot de 18,5 km).
- 03 km au niveau de la commune de Tafraout et 05 km à Sidi Zahar (RAR du Lot de 23 km)

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la dernière publication du présent avis dans les journaux quotidiens ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Le dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00 auprès du secrétaire de la direction des services agricoles de Médéa. Si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Service Contractant réunira la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à 13<sup>h</sup>30, le jour correspondant à la date de dépôt des offres, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés durant la période de validité des offres estimée à 15 jours + 03 mois à partir de la date de publication de l'avis d'appel des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Wilaya de Bordj, Bou Arreridj  
 L'établissement public hospitalier Bordj Ghedir  
 N.I.S : 001634099012932

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021**

L'É.P.H de Bordj Ghedir lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la fourniture des médicaments, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine hospitalière et dispensaire, pour l'année 2021 répartis en 04 lots comme suit :

- Lot n° 01 : Coarctants D'acide D'hémodyne
- Lot n° 02 : Abarth Parasitaires
- Lot n° 03 : Articles De Parasites
- Lot n° 04 : Coarctants De Juvéniles
- Lot n° 05 : Hépatite Et Produits De Laboratoire
- Lot n° 06 : A Allergiques
- Lot n° 07 : Tumeurs Et Produits De Radiologie

• **Conditions d'éligibilité :** L'appel d'offres s'adresse aux fabricants, fournisseurs ou distributeurs établis dans le domaine des produits objets des lots cités ci-dessus et agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, et ayant la capacité technique visée à l'article 03 du cahier des charges (offre technique), exécuté durant les trois (3) dernières années au moins ou (01) fourniture similaire aux lots objets de l'appel d'offres, justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des clients contractuels qualifiés portant l'objet, le montant et la date

• **Présentation des offres :** Les offres doivent comporter au dossier de soumission, une offre technique et l'offre financière en respectant les dispositions visées à l'article 11 du cahier des charges, elles sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées et portent la trace de ce cahier des charges.

• **La durée de préparation des offres est fixée à 15 Jours à compter de la date de la dernière publication de l'avis d'appel à la consultation dans le (BOMOP), la revue ou le portail des marchés publics.**

• Les soumissionnaires pourront participer à un (01) lot ou plusieurs lots.

• **Le dépôt des offres sera fait à l'établissement le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00h.00 de jour ouvrable avec une nuit libre ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.**

• L'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

• Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

• Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de 01 an + 1 le délai de préparation des offres (15 jours)

CRÉBUS #621 DU MERCREDI 21 AVRIL 2021-ANEP 2116007306



Votez votre quotidien  
 chaque jour  
 chez votre buraliste

LE MARÉCHAL TUÉ LORS DE COMBATS

# Idriss Déby, l'autocrate mort au front

**Avant même que la dépouille du défunt autocrate ne refroidisse totalement, la succession, dynastique, est déjà mise en œuvre. Mahamat Idriss Déby, fils du président tué, général 4 étoiles et commandant de la Garde présidentielle, préside d'ores et déjà les destinées du Conseil militaire, lequel conseil aura à gérer une période de transition de 18 mois.**

Une bande sahélo-saharienne promise à d'insondables troubles ! Après les derniers attentats en date au Mali et au Niger, le Tchad vacille, en proie à l'incertitude politique et sécuritaire. A peine «réélu», pour son sixième mandat consécutif, le maréchal Idriss Déby Itno, président, depuis 30 ans, de la République du Tchad, succombe, au front, tué lors de combats contre les rebelles du FACT (front pour l'alternance et la concorde au Tchad). «Le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, Idriss Déby Itno, vient de connaître son dernier souffle en défendant l'intégrité territoriale sur le champ de bataille. C'est avec une profonde amertume que nous annonçons au peuple tchadien le décès ce mardi 20 avril 2021 du maréchal du Tchad», a annoncé hier, à la télé d'Etat, Tv Tchad, le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna. 68 ans, militaire de carrière, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat militaire, en 1990, Déby est un des autocrates les plus couvés par la France, dont il est un des principaux sous-traitants au Sahel et au sein de la force Barkhane dont le quartier général se trouve justement à N'Djamena, dans la capitale tchadienne. A l'heure actuelle, les circonstances de la mort du chef d'Etat tchadien demeurent encore floues. A en croire l'armée tchadienne, le Maréchal Déby, -dont c'est l'habitude de superviser lui-même certaines opérations militaires-



avait pris la «tête des opérations lors du combat héroïque mené contre les hordes terroristes venus de la Libye. Il a été blessé au cours des accrochages et a rendu l'âme une fois rapatrié à N'Djamena».

## UNE TRANSITION DE 18 MOIS GÉRÉE PAR...DÉBY

La veille, lundi, l'armée tchadienne a assuré avoir «tué plus de 300 rebelles» et «perdu cinq militaires» dans des combats dans le Nord, notamment dans le massif du Tibesti, mitoyen de la Libye. Installée auparavant dans le Fezzan, la rébellion du FACT

activait, de part et d'autre, de la frontière tchado-libyenne. Le 11 avril dernier, en pleine élection, le FACT lancera une offensive contre l'armée loyaliste décidée à déloger le président Déby. Le jour même, l'Union des forces de la résistance (UFR) a apporté son soutien au FACT à qui il demandera de poursuivre les «opérations militaires sans relâche jusqu'à ce que le dictateur abandonne le pouvoir». L'UFR, dans le communiqué de son porte-parole en exil Youssouf Hamid et répercuté par l'AFP, avait lancé un appel à «toutes les forces vives de la nation (à) soutenir par leurs

multiples apports l'action en cours pour bouter ce régime hors du Tchad». Pour rappel, Idriss Déby a été «sauvé» des griffes de la rébellion, par deux fois, et in extremis, par l'armée française : une première lors du putsch avorté de 2008 et, tout récemment en 2019, lorsque que Timan Erdimi, neveu du président a tenté une incursion depuis la Libye avant les frappes aériennes françaises ne déciment ses colonnes. Avant même que la dépouille du défunt autocrate ne refroidisse totalement, la succession, dynastique, est déjà mise en œuvre. Mahamat Idriss Déby, fils du président tué, général 4 étoiles et commandant de la Garde présidentielle, préside d'ores et déjà les destinées du Conseil militaire, lequel conseil aura à gérer une période de transition de 18 mois. A l'issue de la transition, des élections «libres et démocratiques» seront organisées, selon l'armée qui a dissout et le gouvernement et l'Assemblée nationale. «Le Conseil militaire de transition (CMT)», présidé par le général de corps d'armée Mahamat Idriss Déby garantit l'indépendance nationale, l'intégrité territoriale, l'unité nationale, le respect des traités et accords internationaux et assure la transition pour une durée de 18 mois», a annoncé l'armée. Un couvre-feu a été instauré et les frontières terrestres et aériennes sont fermées. Déby est mort, vive Déby !

M.Aziri

RUSSIE-ETATS-UNIS

## L'ambassadeur US à Moscou rentre à Washington pour consultations»

L'ambassadeur américain en Russie, John Sullivan, a annoncé mardi qu'il retournera aux Etats-Unis «cette semaine» pour des «consultations» sur fond de tensions exacerbées, le Kremlin appelant lui les Occidentaux à arrêter la «psychose antirusse». «Je pense qu'il est important de parler directement avec mes nouveaux collègues de l'administration Biden à Washington de l'état actuel des relations bilatérales entre les Etats-Unis et la Russie», a déclaré M. Sullivan, cité par sa porte-parole Rebecca Ross auprès de l'AFP. Moscou avait «recommandé» la semaine dernière à l'ambassadeur américain de rentrer à Washington pour «y avoir des consultations approfondies et sérieuses». L'ambassadeur de Russie à Washington, Anatoli Antonov, avait, quant à lui, été rappelé à Moscou dès le 17 mars, pour «consultations», après que le président Joe Biden eut qualifié Vladimir Poutine de «tueur». Le porte-parole du Kremlin, Dmitri

Peskov, a estimé mardi auprès des journalistes que les deux ambassadeurs ne devraient reprendre leurs postes que lorsqu'il y aura «un sens» à le faire. «Nous ne pouvons qu'appeler tout le monde à se calmer et à abandonner cette psychose antirusse massive et à dialoguer de manière calme et constructive afin de surmonter les différends qui existent», a-t-il dit. «La Russie a été, est et reste ouverte au dialogue», a-t-il ajouté. M. Sullivan a assuré qu'il «reviendra à Moscou dans les prochaines semaines, avant toute rencontre entre les présidents Biden et Poutine». Cette rencontre est envisagée depuis la semaine dernière après une proposition en ce sens de M. Biden, à laquelle la Russie s'est dit ouverte. Selon Moscou, un tel sommet en terrain neutre est «à l'étude». Les tensions entre Moscou et Washington sont au plus haut sur fond de désaccords sur l'Ukraine, autour du sort de l'opposant russe emprisonné Alexeï Navalny et d'accu-



sations d'espionnage, d'ingérence électorale et de cyberattaques imputées à Moscou. Les Etats-Unis ont adopté jeudi des sanctions supplémentaires visant la Russie, qui impliquent notamment l'expulsion de dix diplomates russes et des restrictions sur l'achat

de dette russe pour les banques américaines. La Russie a répliqué en expulsant dix diplomates américains, en menaçant des fonds et ONG financées par Washington et en interdisant de territoire plusieurs membres du gouvernement de Joe Biden.

NIGERIA

## Des hommes armés incendient deux commissariats

Des hommes armés ont incendié deux commissariats de police et libéré deux prisonniers, dans le sud-est du Nigeria, a annoncé mardi la police, alors que les tensions se multiplient dans la région entre séparatistes et pouvoir central. Dans une opération apparemment coordonnée, des combattants ont pris d'assaut lundi le siège de la police à Upko, dans l'Etat d'Anambra, et un poste de police dans l'Etat voisin d'Abia. «Les assaillants, qui ont ouvert le feu, ont été repoussés par les policiers», a affirmé le porte-parole de la police d'Anambra, Nwode Nkeiruka, dans un communiqué. «Ils ont ensuite lancé des cocktails Molotov et des bombes artisanales sur des véhicules dans l'enceinte du quartier général», a-t-il ajouté. Deux policiers ont été



blessés par balles et un assaillant tué, selon lui. D'autres hommes armés ont pris d'as-

saut un commissariat à Uzuakoli (Etat d'Abia), libérant deux personnes qui y étaient détenues avant d'incendier le bâtiment. «Les assaillants ont attaqué le commissariat avec de la dynamite et des lance-roquettes et ils ont libéré deux détenus», a indiqué à l'AFP le porte-parole de la police d'Etat, Geoffrey Ogbonna. Les deux attaques n'ont pas été revendiquées. Le Sud-Est du Nigeria connaît une recrudescence d'attaques visant les forces de sécurité, que les autorités attribuent à des membres de l'Ipob (Indigenous People of Biafra), un groupe séparatiste qui milite pour l'indépendance du Biafra, plus de 50 ans après la fin de la terrible guerre civile du Biafra (1967-1970) qui a fait près d'un million de morts, en majorité issus de l'eth-

nie locale igbo. Il y a deux semaines, l'attaque spectaculaire d'une prison à Owerri, capitale de l'Etat d'Imo, toujours dans le sud-est du Nigeria, a permis à plus de 1 800 détenus de s'évader, soit la plus grande évasion de l'histoire moderne du Nigeria. L'inspecteur général de la police, Muhammed Adamu, avait alors ordonné aux services de sécurité «d'utiliser leurs armes contre les membres de l'Ipob et de les détruire jusqu'au dernier homme». L'Ipob avait démenti toute implication dans cette évasion massive. Mais le mouvement a récemment publié des vidéos très impressionnantes d'une nouvelle milice, baptisée «Réseau sécuritaire de l'Est» (ESN), dans lesquelles on peut voir des dizaines, voire des centaines de combattants à l'entraînement.

## Le Hadith

*L'invocation du musulman en faveur de son Frère absent, est exaucée : un ange [spécialement mandaté pour cela] se tient à sa tête et chaque fois qu'il invoque Allah en faveur de son frère, l'ange dit alors : « Amin ! Et pour toi la même chose. » [Muslim, riyad as-salihin n°1495]*

## Al-Aya

﴿ ... Et accomplissez la Salat et acquittez la Zakat. Et tout ce que vous avancez de bien pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah, car Allah voit parfaitement ce que vous faites. ﴾  
[Sourate Al Baqara - verset 110]



<b>Iftar</b>
19h31
<b>Imsak</b>
04h33

# Secours ton frère, qu'il soit oppresseur ou opprimé

**D'après Anas ibn Mâlik (qu'Allah soit satisfait de lui) le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : «Secours ton frère, qu'il soit oppresseur ou opprimé. »**

Alors un homme s'étonna : « Ô Messager d'Allah ! Je lui viens en aide lorsqu'il est opprimé mais comment le secourir s'il est oppresseur ? » Et le Messager (Q.S.S.S.L) de répondre : « Tu l'empêches de commettre l'injustice, et tu lui auras ainsi porté secours » (Rapporté par al-Boukhari). Deux jeunes hommes, un des Muhâdjirs (Émigrés) et l'autre des Ansârs (Auxiliaires), se querellèrent.

Puis chacun d'eux appela les siens à l'aide : l'Ansâr cria : « À moi les Ansârs ! », et l'autre de crier à son tour : « À moi les Muhâdjirs ». Le Prophète (Q.S.S.S.L) sortit et s'exclama :

- « Qu'est-ce que c'est que cela ? Vous livre vous aux pratiques tribales relevant de l'ère préislamique ? ».

- « Non, ô Messager d'Allah !, répondit-on. Seulement les deux hommes se sont querellés et l'un d'eux a donné un coup de pied à l'autre ».

- « Je comprends. L'homme doit secourir son frère, qu'il soit injuste avec autrui ou victime lui-même d'une injustice. S'il est injuste, qu'il l'en empêche et il l'aura ainsi secouru, et s'il est victime d'une



injustice, qu'il le secoure », répondit le Prophète (Q.S.S.S.L) (Boukhari et Mouslim).

### LEÇONS À TIRER DU HADITH :

1- Il est blâmable de faire preuve, sans raison valable, d'esprit de clan en faveur

d'un peuple, d'une tribu, d'un pays, etc.

2- Le croyant doit prendre le parti de la Vérité et soutenir l'opprimé en l'aidant à se débarrasser de l'injustice dont il a été victime.

Il doit également soutenir l'injuste en l'empêchant de commettre des injustices.

En faisant cela, il ne fait pas la différence entre son peuple et les autres, puisque tous ont la foi et sont musulmans.

3- L'entraide entre les musulmans est un devoir.

4- Le soutien accordé à l'opprimé est une obligation collective : si l'un des musulmans s'en acquitte, les autres en seront quittes.

5- Les jeunes constituent une force qu'il faut bien orienter, de sorte à l'employer dans ce qui profite à tous.

6- La véhémence et la fougue des jeunes peuvent les amener à agir avec imprudence et sans tenir compte des conséquences.

7- Les plaisanteries ont des limites qu'il ne faut pas dépasser.

8- À cause de l'imprudence de ces deux jeunes gens, une guerre était sur le point d'éclater entre les Muhâdjirs et les Ansârs.

9- La querelle citée dans le hadith était une rixe qui pouvait entraîner un véritable combat et une effusion de sang.

10- Il est important d'étouffer les Fitnas (tentations) et de résoudre les problèmes avant qu'ils ne s'exacerbent.

## Mieux connaître l'Islam

### QUESTION

**Je souhaite avoir des explications concernant les heures durant lesquelles il est recommandé de faire des invocations, en partant du hadith dont le sens revient à dire en substance que les invocations du serviteur d'Allah selon le hadith sont toujours exaucées tant qu'il ne demande pas de commettre un péché et de rompre les liens du sang et il obtiendra une de ces trois choses [...] Ceci est vrai pour toute invocation (correspondant aux conditions requises). Et s'il en est ainsi, que signifient les hadiths faisant état d'heures précises durant lesquelles les invocations sont recommandées. Par exemple, qu'il n'y a aucun voile qui s'interpose entre l'invocation de l'opprimé et Allah ? Qu'Allah vous benisse**

### RÉPONSE

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et Messager, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons :

Certaines heures et situations permettent en particulier de voir ses invocations exaucées. C'est le cas de l'invocation dans le dernier tiers de la nuit et de l'invocation de l'opprimé. Cela signifie qu'on espère plus que ces invocations soient exaucées à ces moments qu'à d'autres et qu'elles sont plus à

même de l'être que celles effectuées à n'importe quel autre moment ou situation. Et cela ne signifie pas que la requête même du fidèle se réalisera comme il l'a demandé. Ni que les invocations faites à d'autres moments ou dans d'autres situations ne seront pas exaucées. Il est dit dans la Mawsû'a Al-Fiqhiyya : ' Il est recommandé d'invoquer durant les heures et les lieux où il est mentionné dans les textes que l'invocation y est exaucée. On sait que ces heures sont recommandées à partir des différentes formulations faites dans le Coran et la Ssunna qui l'indiquent. Par exemple, quand Allah élogie l'acte d'un fidèle comme dans ce verset : « Ceux qui, aux dernières heures de la nuit, implorent le pardon de leur péché. ». Ou quand une heure précise est définie comme dans ce hadith Qudusî : « Qui veut M'invoquer afin que Je l'exauce, Qui veut Me demander afin que Je lui donne ? Qui veut solliciter Mon pardon afin que Je lui pardonne. » Il est aussi possible qu'un texte dit clairement que cela est recommandé comme dans ce hadith : « Le fidèle ne peut être plus proche de son Seigneur que dans la dernière partie de la nuit. Si tu peux faire en sorte d'être de ceux qui invoquent Allah à cette heure alors fais-le. » Al-Ghazâlî a dit : ' Il fait partie des bienséances de l'invocation de chercher à les faire durant les moments qui ont un mérite particulier, comme le jour de

'Arafat chaque année, le jour du vendredi chaque semaine et les dernières heures de chaque nuit. Al-Nawawi a dit : ' Les tenants de notre école - c'est-à-dire les shafî'ites - ont dit : Il est recommandé d'invoquer abondamment la nuit du destin et dans les lieux qui ont un mérite particulier.'

Al-Bahûtî a dit : ' Le fidèle doit chercher à invoquer durant les heures propices à l'exaucement, comme durant le dernier tiers de la nuit ou lors de l'Adhan et l'Iqâma.

Le fait qu'un moment ou un lieu en particulier soit désigné comme étant propice aux exaucement des invocations ne signifie pas que ce que le fidèle a demandé se réalisera dans tous les cas. Cela signifie que ce sont des moments ou des lieux où on espère davantage que ces invocations soient exaucées. Ibn Hajar dit dans l'explication du hadith qui fait référence à la descente du seigneur au ciel de ce monde ... : ' Cela ne s'oppose pas au fait que certaines invocations ne se réalisent pas comme le fidèle l'a demandé. Cette non-réalisation peut être due à l'absence d'une condition requise à l'exaucement de l'invocation, que le fidèle n'ait pas fait attention à ce que sa nourriture, sa boisson et ses vêtements soient uniquement licites, qu'il fasse preuve d'impatience, qu'il demande à Allah de commettre un péché ou de rompre un lien de parenté, ou que l'invocation soit bel et bien exaucée mais que la

requête ne se réalise que plus tard dans l'intérêt du serviteur ou encore pour une raison qu'Allah veut. C'est ce que prouve ce hadith de Abu Saïd Al-Khoudri, qu'Allah soit satisfait de lui, qui rapporte que le Prophète, a dit : « Il n'est pas à la surface de la terre un musulman qui n'invoque Allah, tant qu'il ne s'agit pas d'un péché ou de rupture des liens du sang, sans qu'Allah ne lui donne une de ces trois choses : Soit Il se hâte de lui donner ce qu'il a demandé, soit Il lui réserve une récompense identique pour le Jour de la résurrection, ou Il lui épargne un mal identique. Aussi, Allah a promis au fidèle de l'exaucer sans limiter cette promesse à un moment ou un lieu ou à une situation. Allah a dit : « Invoquez-Moi Je vous exaucerai. » Et : « Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi. Alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés. » Le serviteur peut donc invoquer le seigneur à tout moment et en toute situation puisqu'il peut être exaucé dans tous les cas de figure. Ainsi, le fait que certaines heures et endroits en particulier soient désignés comme étant plus propices aux exaucement des invocations ne signifie pas que ce sont les seuls moments ou lieux où elles le seront et qu'elles ne peuvent pas l'être dans d'autres.'

# Tajine el khoukh

## INGRÉDIENTS

4 a 5 cuisses de poulet  
1 généreuse poignée de pois chiches trempés la veille ou en boîte  
1 oignon  
Sel poivre noire  
1 c a soupe de smen  
4 pommes de terre moyenne  
20 gr de parmesan facultatif  
400 gr de viande hachée  
2 jaunes d'oeufs  
quelques brin de persil haché  
1/4 de c a café de cumin  
mie de pain trompée dans du lait  
1 gousse d'ail  
Huile pour la friture  
2 blanc d'oeuf  
farine

## INSTRUCTIONS

Nettoyez et lavez les morceaux de poulet, dans une marmite, placez les morceaux de poulet, le smen, l'oignon haché, le poivre noir, le sel et laissez revenir sur feu doux.

Ajoutez un 1 litre d'eau et dès ébullition, ajoutez les pois chiche si ils sont trompés la veille et laissez cuire.

Entre temps épluchez, lavez et coupez les pommes de terre en petits cubes.

placez les dans une casserole remplie d'eau salée et laissez

seu bouillir, surveillez pour que la pomme de terre ne soit pas trop cuite et absorbe l'eau.

Egouttez la pomme de terre après cuisson et écrasez a la fourchette.

Ajoutez le parmesan ( qui n'est pas un ingrédient dans la recette originale, mais il donne un bon gout) rapé

Ajoutez un jaune d'oeuf, le sel et le poivre noir, et bien mélanger, toujours a la fourchette.laissez refroidir et mettre de coté.

Dans un saladier, mélangez la viande hachée, avec l'autre jaune d'oeuf, la gousse d'ail écrasé, le poivre noir, le persil haché, le sel, et le cumin

Ajoutez la mie de pain essorée de son lait, et mélangez bien la viande, mais pas trop.

Formez des petites boulettes de la grosseur du noyau d'une pêche.

et placez ces boulettes dans la sauce blanche bouillante. des leurs cuisson, retirez et laissez égoutter et refroidir.

prenez une petite part de pomme de terre, étalez la doucement dans la pomme de votre main, placez dedans une boulette de viande hachée, et renfermez. continuez ainsi jusqu'a épuisement de la pomme de terre.

S'il en reste des boulettes de viande hachée, remettez les dans la sauce.

Si les cuisses de poulet sont cuites, éteignez le feu, votre sauce est prête.

roulez les boulettes de pomme de terre, dans de la farine, puis dans du blanc d'oeuf battu, puis encore une fois dans la farine.

Faites frire dans l'huile bien chaude jusqu'a ce que vous

aillez une belle couleur dorée.

égouttez les sur du papier absorbant.

Présentez dans une assiette, en disposant la sauce et les morceaux de poulet au centre, et garnissez de boulettes de pêches tout autour.

Décorez avec du persil haché et des morceaux de citron.



## Chausson aux épinards

### INGRÉDIENTS

2 bottes d'épinards coupés et cuits à la vapeur ou juste à la poêle quand on n'utilise que les feuilles  
200 gr de viande hachée  
100 gr d'olives vertes dénoyautées et coupées en rondelles et désalées  
Ail quantité selon le gout  
Poivre noir  
Un peu de paprika  
Cumin pas beaucoup  
Du piquant selon le gout moi je met lahrissa  
Du fromage fondu type vache qui rit  
De la crème fraîche pour épaissir le mélange et ajouter de la douceur sinon de la sauce béchamel  
huile d'olive  
Du sel

### INSTRUCTIONS

Dans une poêle cuire la viande hachée dans l'huile d'olive avec toutes les épices sauf le cumin

Ajouter les épinards s'ils sont cuits, ajouter les olives et laisser réduire sur le feu vif

Ajouter le fromage et mélanger, puis la crème fraîche et laisser réduire le maximum

Si on met de la béchamel on le fait hors du feu

Ajouter le cumin, rectifier l'assaisonnement (sel) et laisser refroidir

Alors vous pouvez ajouter des champignons.

Pour la pâte, j'ai utilisé de la pâte semi feuilletée ou pâte feuilletée rapide, (mais je n'est pas mis de petits suisses juste la farine et la margarine de feuilletage et le reste même préparation.

Etaler la pâte à 3mm découper des cercles enduire les bords d'oeuf mettre la farce au centre et souder en chausson, enduire d'oeuf la surface et saupoudrer de graines de sésame non torréfiées

Cuire à four préchauffé à 200°C



## Soupe de poulet

### INGRÉDIENTS

1 morceau de blanc de poulet  
2 pommes de terre assez grande  
2 branche de céleri  
1/2 oignon



2 cuillères à soupe d'huile d'olive  
3 fromage en portion vache qui rit  
poivre noir et sel.  
eau.

### INSTRUCTIONS

épluchez les pommes de terre, nettoyez les et coupez les grossièrement.

faites la meme chose avec l'oignon

lavez bien et coupez le celeri en gros morceaux.

dans une marmite, ajoutez le poulet, et l'oignon avec un peu d'huile,

laissez l'oignon prendre une belle couleur, puis ajoutez les autres ingrédients( mais pas le fromage).

couvrez d'eau et laissez bien le tout cuire sur feu moyenn'oubliez de mettre votre hotte aspirante en marche, surtout par ce froid, vous n'allez pas ouvrir la fenetre.

quand le poulet est bien cuit, enlevez quelques morceaux pour garnir la soupe avec.

mixez le reste du poulet avec les autres ingrédients, ajoutez les morceaux de fromage, et mixer encore.

vous pouvez faire dorer les morceaux de poulet dans un peu d'huile, et présentez comme garniture de votre soupe.

servez aussi tôt, et personne ne saura que vous avez préparé ce plat, il y a seulement 30 minutes.

## Tiramisu au chocolat

### INGRÉDIENTS

300 gr de chocolat noir  
400 gr de mascarpone commerce ou maison  
150 grs de crème fraîche épaisse  
400 ml de café noir sucré selon le gout  
36 boudoirs ou biscuit longues de chats  
poudre de cacao pour décoration

### INSTRUCTIONS

fouettez la crème fraîche, jusqu'a ce qu'elle devient une chantilly, incorporez le mascarpone, c'est un mélange pas facile a mélanger, donc allez y doucement

faire fondre le chocolat dans un bain marie, laissez tiédir un peu, avant de l'incorporer au mélange mascarpone/ crème chantilly.

pour la présentation selon votre goût, pour ma part, j'ai mis la ganache dans un sachet, j'ai couper au coin.

plongez les boudoirs dans le café sucré, pas trop jusqu'a ce que ça fonde.

placez les dans votre plat de présentation, couvrez les avec une couche de crème chocolat/mascarpone crème chantilly.

couvrir avec une autre couche de boudoirs imbibés de

café, puis une autre couche de crème, jusqu'a épuisement de la crème.

saupoudrez d'un peu de cacao, et placez au frigo pour au moins 1 heure.



## COUPE DE LA CAF

# La JSK et l'ESS jouent gros

**La défaite est interdite pour les deux clubs algériens face aux leaders de leurs poules.**

Les deux représentants algériens en Coupe de la CAF, la JS Kabylie et l'ES Sétif, jouent gros cet après-midi (14h), face respectivement au Coton Sport du Cameroun et Orlando Pirates d'Afrique du sud, lors de la cinquième et avant dernière journée de la phase des poules de la C2 africaine. La défaite est interdite pour les deux clubs algériens face aux leaders de leurs poules. La JSK a besoin de quatre points pour assurer la qualification aux quarts de finale sans attendre les résultats de ses deux concurrents, le Coton Sport et la RS Berkane, après le nul concédé à Tizi Ouzou face au tenant du trophée. En cas de défaite, les Canaris risquent d'être coiffés sur le fil par les Marocains de Berkane, si ces derniers parviennent à s'imposer en Zambie face aux NAPSA Stars, quasiment éliminés, et à vaincre les Cotoniers lors de la dernière journée. Toujours invaincus dans cette phase des poules, les poulains de Denis Lavagne sont maîtres de leur destin et ils savent bien ce qu'ils doivent faire pour atteindre les quarts de finale. Mais, leur mission s'annonce des plus ardues à Garoua surtout que le coup d'envoi du match a été avancé à 14h, en plein Ramadhan. Lavagne qui connaît parfaitement cette région de Garoua pour avoir entraîné durant cinq bonnes années l'adversaire du jour, craint beaucoup plus l'arbitrage que la chaleur ou l'humidité. «Ma crainte concerne l'arbitrage qui ne nous fait pas de cadeaux ces derniers temps, notamment en déplacement, comme en témoignent les injustices dont on a été victime au Maroc et à Sétif»,



lance le driver de la JSK qui connaît bien les forces et les faiblesses de son ancienne équipe. «Le Coton Sport n'est pas aussi fort que la RS Berkane ou l'ES Sétif. On a les moyens pour le surprendre», précise le technicien français. Ces retrouvailles entre le Coton Sport et la JSK (vainqueur 1-0 à l'aller) seront dirigées par l'arbitre égyptien Mohamed Maarouf Eid Mansour, assisté de ses compatriotes Ahmed Hossam El Din et Youssef Wahid Youssef Elbosaty.

La tâche du leader du championnat d'Algérie, l'ESS, ne sera pas également de tout repos face aux Pirates d'Orlando, leaders du Groupe A, avec deux points d'avance Enyimba et quatre sur l'Entente et le Ahly Benghazi. Les Sud-africains veulent déplumer l'Aigle noir et se qualifier aux quarts de finale avant la dernière journée. «C'est une mission très délicate surtout avec ce long voyage en Afrique du sud, sans oublier l'effet du jeûne », admet Nabil Kouki, l'entraîneur de la formation sétifienne, qui a récupéré Laouafi, Ghacha, Laribi et Merbah. Ce choc entre Orlando Pirates et l'ESS sera

dirigé par l'arbitre mozambicain Celso Armindo Alvaçao, secondé par ses compatriotes Arsenio Chadreque Maringule et Alivio Adriano Saimone.

L. B.

### Le programme de la 5e journée :

#### Groupe A

Benina: Ahly Benghazi (Libye) - Enyimba (Nigeria) 20h00

Johannesburg: Orlando Pirates (Afrique du Sud) - ES Sétif (Algérie) 14h00

#### Groupe B

Lusaka: NAPSA Stars (Zambie) - RS Berkane (Maroc) 17h00

Garoua: Coton Sport (Cameroun) - JS Kabylie (Algérie) 14h00

#### Groupe C

Thiès: ASC Jaraaf (Sénégal) - ES Sahel (Tunisie) 17h00

Porto Novo: Salitas (Burkina Faso) - CS Sfaxien (Tunisie) 17h00

#### Groupe D

Dar es Salaam: Namungo (Tanzanie) - Raja Casablanca (Maroc) 14h00

Ndola: Nkana (Zambie) - Pyramids (Egypte) 14h00.

## COUPE ARABE DE LA FIFA

# La FAF confirme la participation de l'EN

La Fédération algérienne de football (FAF) dément les rumeurs sur l'absence de l'EN à la Coupe arabe de la FIFA et confirme la participation des Verts à cette compétition qu'abritera le Qatar en fin d'année (du 1er au 18 décembre 2021). «La FAF confirme la participation de l'équipe nationale à la Coupe arabe, qui se tiendra au Qatar à la fin de l'année. Le président sortant, Kheireddine Zetchi, s'était excusé de ne pas avoir assisté à la cérémonie de tirage au sort de la Coupe arabe, en raison de la fin de son mandat, et non pas des excuses pour la non-participation de l'équipe nationale», a précisé la FAF sur sa page officielle sur Facebook. C'est bien évidemment les A' que dirige Madjid Bougherra qui participeront à cette épreuve, plus éventuellement nos internationaux évoluant au Qatar, à savoir Baghdad Bounedjah, Youcef Belaïli,



Adlène Guedioura et Yacine Brahimi. Ce sera une bonne préparation pour le CHAN 2023 qu'organisera notre pays. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, va suivre l'équipe avec un grand intérêt pour sélectionner les meilleurs locaux pour la CAN 2022. Il est à rappeler que 22 pays vont animer cette Coupe arabe de la FIFA, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Comores, Djibouti, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, Oman, la Palestine, le Qatar, la Somalie, le Soudan, la Syrie, la Tunisie, et le Yémen. Certaines sélections devront passer par un tour préliminaire, car 16 équipes seulement animeront la phase finale. Les 16 participants seront répartis en quatre groupes, dont les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale. Au total, 32 matches se tiendront sur 18 jours. Le tournoi sera organisé par la FIFA, la Fédération Qatarie de Football, le Conseil suprême pour la remise et l'héritage et FIFA World Cup Qatar 2022. « Considérée comme l'occasion idéale de tester les opérations et les installations avant Qatar 2022, la Coupe arabe se déroulera dans les mêmes créneaux horaires que la Coupe du Monde de la FIFA. Les finales des deux compétitions auront, d'ailleurs, lieu très exactement à un an d'intervalle, le 18 décembre, jour de la fête nationale du Qatar, qui est un jour férié », avait-t-on précisé sur le site officiel de la FIFA.

L. B.

## RC RELIZANE

### Les joueurs arrêtent la grève

Le président du RC Relizane, Mohamed Hamri, a trouvé un accord avec ses joueurs et les membres du staff pour arrêter la grève enclenchée depuis près de trois semaines, suite à la réunion qui les a regroupés lundi soir. Les protégés de l'entraîneur Cherif El Ouezzani devraient reprendre l'entraînement mercredi, comme prévu avec leur président au cours de cette réunion à laquelle a assisté le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS) en sa qualité de représentant du wali de Relizane. Le président Hamri a tenu pour l'occasion à fournir des explications à ses poulains ainsi qu'aux membres du staff technique sur les difficultés financières auxquelles il est confronté d'où son incapacité à régulariser leur situation financière. Il s'est notamment plaint de l'absence "de soutien de la part de (ses) pairs au niveau du conseil d'administration de la société sportive par actions du club". Pour sa part, l'entraîneur Cherif El Ouezzani a mis en garde contre les répercussions de cette longue grève sur la suite du parcours de son équipe qui vise à se maintenir parmi l'élite qu'elle a retrouvée cette saison après quatre exercices passés en Ligue 2. L'ancien international algérien a également profité de la présence du DJS pour appeler les autorités locales à aider le club à surmonter cette phase difficile qu'il traverse sur le plan financier. Le Rapid, qui a terminé à la 12e place la phase aller avec 24 points, accueillera le voisin le MC Oran le 30 avril dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe de la Ligue.

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE BASKET-BALL

### Harat élu meilleur joueur étranger

Le basketteur algérien Mohamed Harat (Al Fateh) a été élu meilleur joueur étranger de la Ligue saoudienne de basket (SBL) pour la saison 2020-2021. Harat (31 ans), qui avait rejoint Al Fateh en décembre 2020, affiche d'excellentes statistiques (29,1 pts, 17,1 rebonds et 4,4 passes), aidant son club à atteindre les demi-finales des play-offs avant de se faire éliminer par Al Wihda (0-2 : 64-71 et 86-97). La finale de la SBL a été remportée, dimanche, par Al Nasr devant Al Wihda (2-1 : 99-78, 73-75, 76-70). Avant de rejoindre la formation saoudienne d'Al Fateh, Harat a évolué deux saisons dans le Championnat du Qatar, où il a joué successivement avec Al Shamal (2018-2019) et Al Arabi (2019-2020), avec à la clé un titre de MVP décroché lors du dernier exercice. Harat s'était également distingué avec le GS Pétroliers en Ligue des champions africaine en s'adjugeant le titre de meilleur marqueur de l'édition 2017 avec 24 points de moyenne et avait été choisi dans le meilleur Cinq du tournoi disputé en Tunisie.

## NATATION

### Amel Melih améliore son record d'Algérie

La nageuse Amel Melih a amélioré son record d'Algérie du 100m nage libre lors du meeting de Lyon (France) en grand bassin (50 m) disputé samedi et dimanche, devenant la première Algérienne à descendre sous la barre des 57 secondes dans cette spécialité. Troisième de la finale du 100m NL, Melih (27 ans) a réalisé un chrono de 56.91, améliorant son ancienne marque établie lors des Jeux africains 2019 au Maroc. Egalement engagée sur le 50m nage libre, l'athlète du club de Saint-Priest (France) a réussi à égaler son record d'Algérie de la distance avec un temps de 25.74, réalisé lors du meeting de Marseille, en mars dernier. Cette performance avait permis à l'Algérienne d'améliorer ses minima B qualificatifs pour les Mondiaux en petit bassin d'Abu Dhabi (Emirats arabes unis) et en grand bassin de Fukuoka (Japon). Il y a lieu de rappeler que trois Algériens ont réalisé les minima pour les JO jusqu'à maintenant. Il s'agit d'Oussama Sahnoune (minima A sur 50 et 100 m nage libre), Jaouad Syoud (minima B sur 200m 4 nages, 100 et 200m papillon) et Abdallah Ardjoune (minima B sur 100 et 200m dos).

## MC ORAN

### Belkaroui interdit d'entraînement

Le défenseur central du MC Oran, Hichem Belkaroui est interdit d'entraînement et même d'accès au stade Ahmed Zabana, selon une correspondance envoyée par la direction du club au staff technique et aux responsables du stade. Belkaroui est suspendu jusqu'à nouvel ordre, en raison de la détérioration de ses relations avec le patron des Hamraoua, Tayeb Mehiaoui, qui n'arrive pas à payer et à tenir ses engagements envers l'ancien défenseur central de l'ES Tunis. Une prise de bec a eu lieu dernièrement entre les deux hommes, et ce pour la seconde fois de la saison. Les joueurs du MCO ont fait déjà grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Le club phare d'El-Bahia est confronté à une crise financière aigue au même titre que les autres pensionnaires de la Ligue 1 algérienne, sauf le Paradou AC qui a réussi à vendre nombre de ses joueurs à l'étranger et à des clubs algériens. L. B.

## LIGUE DES CHAMPIONS

## Le trophée pour le PSG ?

**La possibilité de voir le Paris Saint-Germain être sacré vainqueur sur tapis vert de la Ligue des Champions, n'est pas encore à exclure totalement.**

L'heure n'est pas encore à la célébration, et l'hypothèse relève encore en partie du football fiction. Mais en plein marasme lié à l'annonce faite ce lundi du lancement officiel d'une Super Ligue, par douze clubs européens majeurs, la possibilité de voir le Paris Saint-Germain être sacré vainqueur sur tapis vert de la Ligue des Champions, n'est pas encore à exclure totalement.

Si le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, a d'abord indiqué que Manchester City, le Real Madrid et Chelsea ne seraient pas exclus de la compétition, un autre son de cloche s'est fait entendre quelques heures plus tard. Correspondant pour beIN, CNN et la Gazzettadello Sport, Tancredi Palmeri a révélé que l'instance européenne avait pris contact avec des représentants légaux pour savoir s'il était possible d'exclure les trois formations. Membres du club des douze, City, le Real et Chelsea encourraient donc une exclusion immédiate, eux qui sont actuellement demi-finalistes, avec le Paris Saint-Germain. A en croire Sky Sport, un comité exécutif doit se tenir ce vendredi et pourrait décider de l'exclusion immédiate des clubs fondateurs de la Super Ligue. Membre du comité exécutif de la FIFA, Jesper Moller est allé dans ce sens en réclamant que les trois clubs soient exclus avec effet immédiat. Un PSG qui a de son côté affirmé son soutien à l'UEFA, et qui pourrait donc envisager un sacre sans avoir à jouer les trois derniers matchs restants (demi-finale aller et retour, avant la finale). Si un tel scénario se révélait possible, les Parisiens accepteraient-ils d'être sacrés ? Déjà tancés pour leur place de finaliste l'an



passé après en être passé par un « Final 8 » inédit, pas sûr que le trophée qu'il pourrait brandir cette année sans avoir eu à combattre jusqu'au bout, leur serait agréable à soulever.

#### FLORENTINO PEREZ JUSTIFIE LA CRÉATION DE LA SUPER LIGUE

Patron de la Super Ligue, Florentino Perez est monté au front, lundi, pour justifier la création de cette nouvelle compétition semi-fermée. Et le président du Real Madrid l'a reconnu sans peine : l'argent est bien le principal moteur de cette Super Ligue. « Lorsque vous n'avez pas de revenus autres que ceux issus des droits TV, il faut organiser des matchs plus attrayants. C'est sur cette idée que nous avons commencé à travailler. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'en faisant une Super League pendant la semaine, au lieu de la Ligue des champions, nous serions en mesure d'atténuer la perte de revenus, a-t-il ainsi expliqué au micro d'El Chiringuito. Le foot doit évoluer et s'adapter à l'époque

dans laquelle nous vivons. Le football perdait de l'intérêt. »

« Les audiences diminuent et les droits TV aussi. Avec la pandémie, nous sommes tous fauchés. Le football est mondial, nous avons des fans dans toutes les régions. Il a fallu analyser les raisons pour lesquelles les jeunes, de 16 à 24 ans, ne s'intéressent plus au football. Il y a beaucoup de matches et peu d'intérêt. Le football doit s'adapter. Nous devons changer quelque chose pour rendre ce sport plus attrayant dans le monde entier, a-t-il poursuivi. Tout ce que je fais, c'est pour le bien du foot. Nous sommes à un moment critique. Un Madrid-Manchester ou un Barcelone-Milan, c'est plus attractif qu'un match face à une équipe modeste de la Ligue des champions. »

#### UN ÉNORME PACTOLE À PARTAGER

Nerf de la guerre, la Super Ligue garantirait des revenus financiers XXL aux équipes participantes. Les douze clubs fondateurs ne s'en cachent même pas. La création de la

Super Ligue, cette compétition semi-fermée devant supplanter la Ligue des champions organisée par l'UEFA, est essentiellement motivée par des raisons financières. Dans leur communiqué, les clubs frondeurs ont en effet expliqué vouloir « accroître la valeur et les bénéfices de la pyramide du football dans son intégralité » et insisté sur « l'obtention de ressources financières supplémentaires pour tout le monde du football ». Espérant faire taire quelques critiques sur l'aspect mercantile de ce projet, la Super Ligue, bien que semi-fermée, se veut en effet solidaire, comptant bien « soutenir le football européen au travers d'un engagement sur le long terme ». « Les montants financiers de solidarité seront plus élevés que ceux actuellement générés par le système européen de compétition », ont ainsi fait savoir le Real Madrid et consorts. Quelques chiffres ont d'ores et déjà été avancés par les clubs fondateurs. « Les montants financiers devraient dépasser les 10 milliards d'euros tout au long de la période d'engagement des clubs », est-il ainsi écrit dans le communiqué, qui précise par ailleurs que les « Clubs Fondateurs recevront, collectivement, un versement unique de 3,5 milliards d'euros qui sera exclusivement destiné à mettre en place des plans d'investissement dans les infrastructures et à compenser l'impact de la pandémie de la COVID. » A comparer aux 2 milliards d'euros que se partagent chaque saison les 32 équipes participant à la Ligue des champions. A en croire les échos de la presse anglaise, les quinze clubs formateurs sont notamment assurés de percevoir 32,5% des recettes tandis que les vingt participants se partageront 32,5% de manière égalitaire, 20% en fonction des résultats et 15% selon la notoriété. Et comme pressenti depuis dimanche, le projet de la Super Ligue européenne sera financé par la banque américaine JPMorgan. « Je peux confirmer que nous finançons l'opération », s'est contenté d'indiquer à l'AFP un porte-parole de la banque, se refusant à tout autre commentaire.

## TOTTENHAM

## Mourinho viré, Nagelsmann convoité

La nouvelle est presque passée inaperçue à côté de la bombe de la SuperLeague. Lundi, Tottenhamannonçait dans un communiqué se séparer de José Mourinho, à la tête du club, suite aux récents mauvais résultats de l'équipe. En Premier League, les Spurs pointent à une triste septième place, à cinq points de la Ligue des Champions, et sont déjà éliminés de la Ligue Europe suite à une humiliante défaite lors du retour face au Dinamo Zagreb. Une décision lourde de sens à six matchs de la clôture du championnat, et à une semaine de la finale de la LeagueCup contre Manchester City. Pour le moment, le club compte bien maintenir Ryan Mason, 29 ans, à la tête des Londoniens jusqu'à la fin de saison. Mais en interne, on s'agite déjà pour préparer la suite. Dans cette optique, Daniel Levy, le boss de Tottenham, aurait déjà identifié une piste prioritaire pour s'asseoir sur le banc du TottenhamHotspur Stadium l'an prochain, en la personne de Julian Nagelsmann, comme l'explique le Daily Mail. En poste à Leipzig, le jeune coach (33 ans) fait partie des managers les plus courtisés du vieux continent. Parmi les écuries sur le dossier, on évoque le Bayern Munich ou encore le Real Madrid, une sacrée concurrence pour les Anglais qui devront se montrer convainçants pour attirer l'Allemand. Lothar Matthäus affirmant connaître le prochain club du boss de Leipzig : "Je suis

convaincu que Julian Nagelsmann sera le successeur de Hansi Flick, je peux vous l'assurer. Bien sûr, le Bayern n'a pas parlé directement à Nagelsmann, mais ils ont entamé des discussions avec son entourage. Je le maintiens encore aujourd'hui. Il veut passer au niveau supérieur." Tottenham est prévenu.

#### L'HOMMAGE DE KANE ET SON AU SPECIAL ONE

Harry Kane et Heung-ming Son, les deux joueurs les plus décisifs du finaliste de la Ligue des Champions 2019 sous la houlette du Portugais ont tenu à lui rendre hommage. En effet, Harry Kane a tweeté : « Merci pour tout Boss. Un plaisir d'avoir travaillé ensemble. Je vous souhaite tout le meilleur pour votre prochain chapitre ». Le sud-coréen, quant à lui, est passé par Instagram pour remercier l'ancien boss de Chelsea : « Je n'ai pas de mots pour décrire comment je me sens. Ce fut un plaisir de travailler avec vous. Je suis désolé que les choses ne se soient pas passés comme prévu mais je suis très reconnaissant du temps que nous avons eu ensemble. »

Je vous souhaite bonne chance et le meilleur pour le futur ». Des mots qui feront chaud au cœur de José Mourinho. Attendu par un journaliste de Sky Sports devant son domicile, le Portugais, n'a pas été très bavard mais a tout de même laissé un mes-



sage clair. "Si j'ai quelque chose à dire ? Non, non. Merci beaucoup, a d'abord esquivé l'ancien manager des Spurs. Un traitement injuste ? Vous me connaissez. Vous savez que je ne dirai rien. Une pause ? Je n'ai pas besoin de pause ni de recharger les batteries. Si je reviendrai rapidement ? Je suis toujours dans le football." Si des clubs sont intéressés, Mourinho semble déjà prêt à rebondir.

## FC BARCELONE

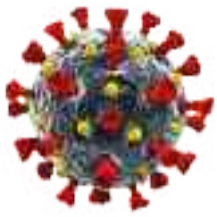
## Sergio Agüero acquis

Toujours en quête d'un nouvel attaquant pour la saison prochaine, le FC Barcelone aurait jeté son dévolu sur Sergio Agüero qui arrive en fin de contrat avec Manchester City en juin prochain. Selon les médias espagnols, l'ancien attaquant de l'Atletico Madrid est tout proche de faire son retour en Liga. Il souhaite revenir en Espagne et une arrivée au FC Barcelone serait en très bonne voie. Une arrivée qui pourrait aussi coïncider avec l'éventuelle prolongation de contrat de Lionel Messi, qui n'a toujours pas communiqué sur son avenir. Le club catalan aurait une longueur d'avance sur le dossier d'el « Kun. » Les représentants juridiques du joueur auraient même déjà reçu un pré-contrat très récemment, ce qui laisse penser que l'Argentin de 32 ans pourrait devenir la première recrue de Joan Laporta, le président du FCB.

## REAL MADRID

## Ronaldo ne reviendra pas

Le retour de Cristiano Ronaldo ne devrait pas dépasser le stade du rêve. En effet, invité sur le plateau de l'émission espagnole El Chiringuito afin de parler de la Super Ligue européenne lancée ce dimanche qu'il préside, Florentino Pérez a tout simplement fermé la porte à un come-back de l'attaquant âgé de 36 ans. « Cristiano Ronaldo ne reviendra pas. Cela n'a pas de sens, il a un contrat avec la Juventus », a expliqué que le président du Real Madrid.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 187 nouveaux cas, 122 guérisons et 5 décès en 24h

DANS LE BUT DE CRÉER UN VÉRITABLE MARCHÉ DE L'ART ALGÉRIEN

### Lancement de la plateforme «lawhati.dz»

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, hier, au lancement officiel de la plateforme électronique de vente de tableaux en ligne, lawhati.dz, au Palais de la culture Moufdi Zakaria.

La ministre a indiqué que cette initiative découlait du constat que «l'artiste peintre est le premier à souffrir de la mauvaise organisation du marché de l'art en Algérie» ainsi que de la baisse d'activité causée par la crise sanitaire. Relevant que le marché de l'art ne nécessite pas de surveillance, mais une bonne organisation, la ministre a déclaré que ce site vise à «démocratiser et libérer le marché de l'art». En effet, selon la première responsable du secteur de la culture et des arts, «cette plateforme permet d'offrir des outils clairs pour présenter et valoriser les travaux des artistes». Ce portail se veut être une réponse «innovante et pratique qui va permettre aux artistes de proposer au marché des œuvres sans avoir à les exposer physiquement», expliquent les jeunes concepteurs du site. Des conventions avec le secteur du tourisme, entre autres, sont à prévoir, indique la ministre. Ceci dans le but de faire vivre l'art algérien en inondant les rues, hôtels et espaces publics d'œuvres d'art. C'est aussi «un moyen de promouvoir les artistes en Algérie et à l'étranger», souligne-t-elle. En guise d'inauguration, Bendouda a réalisé la première commande de tableau en



ligne. Ainsi, sur la page de lawhati.dz figurent toutes les informations nécessaires sur l'œuvre et l'artiste. Le futur acquéreur du tableau a alors en sa possession toutes les données nécessaires à la bonne visualisation et compréhension de cette œuvre d'art. Prix, dimensions, inspiration, artiste et nom de l'œuvre sont ainsi présentés à l'internaute qui pourra choisir son futur bien parmi un vaste catalogue encore appelé à être enrichi.

Une fois la commande validée, deux moyens de paiement s'offrent, soit en ligne ou lors de la réception du colis dont la livraison est gratuite et assurée à travers tout le territoire national. Ce portail est ainsi un endroit permettant de dématérialiser les galeries d'art, «d'autres plateformes sont à venir, notamment dans le domaine de la musique», conclut la ministre.

S. Chaoui

#### VIANDE ROUGE

### Près de 4 000 tonnes importées dans les prochains jours

Un premier quota estimé à 4 000 tonnes de viande rouge congelée sera importée d'Espagne et arrivera au port d'Oran dans les jours à venir, selon l'inspection vétérinaire de la wilaya d'Oran. En effet, les services de l'inspection vétérinaire de la wilaya d'Oran ont accordé leur autorisation pour importer 3 760 quintaux de viande rouge congelée d'Espagne. Au début du mois en cours, le Directeur de l'organisation des marchés au ministère du

Commerce avait annoncé que 2 500 tonnes de viande rouge seront importées d'Espagne, afin de faire face à la flambée des prix de ce produit à très forte demande durant le mois de ramadhan. Après avoir suspendu les importations de la viande rouge en raison de la propagation de l'épidémie du Covid-19 ayant frappé l'Espagne de plein fouet, le ministère du Commerce avait livré 17 autorisations exceptionnelles d'importation de viandes au profit des

opérateurs réunissant les conditions requises. Cette viande «halal» est acquise des investisseurs algériens propriétaires d'abattoirs dans ce pays de la péninsule Ibérique. On s'attend du côté des ministères du Commerce et de l'Agriculture à une baisse du prix de la viande rouge sur le marché au grand soulagement des citoyens pendant ces premiers jours du mois sacré de ramadhan.

Rabah Karali

#### CR BELOUIZDAD

### Le Serbe Zoran Manojlovic, nouvel entraîneur

Le CR Belouizdad a enfin trouvé le successeur de Franck Dumas. Il s'agit du Serbe Zoran Manojlovic (59 ans), engagé jusqu'à la fin de la saison, avec possibilité de renouvellement du contrat en cas de résultats positifs, a-t-on annoncé, hier après-midi, sur la page officielle du CRB sur Facebook. Manojlovic a été choisi par la Direction du Chabab pour avoir travaillé déjà en Afrique au Primeiro de Agosto d'Angola (2017-2019), au WA Casablanca (2019-2020) et Al-Hilal du Soudan en 2020. Les Belouizdadis misent sur son expérience pour aller loin en Ligue des champions d'Afrique et pour conserver le titre de champion d'Algérie.

L. B.

### OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE Le décret présidentiel publié dans le JO

Le décret présidentiel relatif à l'Observatoire national de la société civile fixant sa composition, ses missions, son organisation et son fonctionnement, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Selon le décret, l'Observatoire est «un organe consultatif, placé auprès du Président de la République». Il constitue également «un cadre de dialogue, de concertation, de proposition, d'analyse et de prospective sur toutes les questions relatives à la société civile et à la promotion de son action». Il a pour mission, notamment de contribuer à «la promotion des valeurs nationales, de la pratique démocratique et citoyenne et participe avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de développement national», et d'émettre «des avis, des recommandations et des propositions sur la situation et les préoccupations de la société civile et les mécanismes du renforcement de son rôle dans la vie publique». L'Observatoire a pour mission également d'«évaluer et de promouvoir la performance de la société civile à la lumière des besoins de la société et des possibilités dis-

ponibles et de proposer une conception globale de son rôle dans le développement national durable et d'identifier les entraves qui empêchent sa participation active à la vie publique et d'en aviser les autorités compétentes et d'entreprendre toute action à même de promouvoir son activité». Il émet, entre autres, «des avis, recommandations et propositions dans le domaine de la promotion de la participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques à tous les niveaux, conformément à une approche démocratique participative et de conseiller les différents acteurs de la société civile afin de renforcer leurs propres capacités dans le domaine du travail de terrain». Le rôle de cet organe consiste également à «contribuer à la mise en place des bases de consultation entre tous les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics», pour faire d'elle un «acteur efficace» au développement national durable et de participer à l'ensemble des actions initiées par les organismes et institutions publics en relation avec l'activité de la société civile.

### Au fil du jour

#### Au-delà de 8 000 mètres

Par Rachid Ezziane

Que peut y avoir ou arriver au-delà de 8 000 mètres d'altitude ? Pour le savoir, lisez ce qui va suivre. Il s'agit d'un récit surréaliste et surhumain. Le récit est raconté par Jean Ziegler, l'écrivain et politologue suisse, dans son livre « Les nouveaux maîtres du monde ».

À l'aube du 11 mai 1996, dit-il, deux alpinistes japonais et leurs trois sherpas sortent de leurs minuscules abris accrochés sous une arête de la face nord de l'Everest. Ils se trouvent à une altitude de 8 300 mètres. Leur but : réaliser l'ascension du massif (8 848 mètres d'altitude) par la face nord. Pour parcourir les 548 mètres de dénivellation et les 1 500 mètres de distance, ils prévoient un maximum de neuf heures (descente comprise). Le calcul est serré : s'ils veulent survivre, il faut qu'ils soient de retour avant la nuit au camp numéro 3. Les conditions sont extrêmement difficiles. La tempête s'est levée. Ils commencent la montée. Au-dessus d'un escarpement rocheux, à la cote 8 500, s'élève un promontoire. Là, dans la neige, à quelques centimètres de leur voie d'ascension, les Japonais et les sherpas népalais aperçoivent un alpiniste indien blessé, épuisé, et partiellement gelé. Mais il parle encore. Les Japonais ne s'arrêtent pas et poursuivent l'ascension. Plus tard dans la matinée, à 8 630 mètres d'altitude, une pente verticale, un rocher couvert de glace de 30 mètres d'apic, les arrête. Ils remplacent leurs cylindres d'oxygène et mangent un morceau. En tournant la tête à droite, le premier japonais découvre deux autres Indiens. L'un est couché. Il agonise. L'autre est simplement accroupi dans la neige. Il vit. L'expédition japonaise poursuit sa montée. Aucun de ses membres n'aura tendu ni nourriture ni bouteille d'oxygène au survivant. Aucun mot n'aura été échangé. Juste des regards. Trois heures et demie plus tard, les cinq grimpeurs, après des efforts surhumains, atteignent le sommet de l'Everest. À leur retour, les sherpas népalais parlent. Ils sont sous le choc. Dans une expédition en haute montagne, comme en haute mer, le capitaine commande, les autres obéissent. Mais les sherpas ne peuvent oublier les yeux suppliants des Indiens abandonnés. Un débat public s'engage alors en Inde et au Japon. Les journaux font les gros titres sur l'événement. Tant en Inde qu'au Japon, la conduite des alpinistes japonais est sévèrement critiquée. Ces derniers organisent alors une conférence de presse pour se défendre. Le porte-parole de l'expédition, âgé de 21 ans, explique : «Nous escaladons ces grands sommets par nous-mêmes, au prix d'un effort qui nous appartient en propre. Nous étions trop fatigués pour apporter de l'aide. Au-dessus de 8 000 mètres, on ne peut pas se permettre d'avoir de la morale ». La messe est dite. Au-delà d'un certain seuil, les hommes agissent selon leur propre loi de «réussite», sans morale ni scrupules. Le reste n'est que doxa et prédation. Il en est de même pour la politique. Telle est la morale de cette histoire.